

Estimation de la participation aux 43^e et 44^e élections générales dans les communautés autochtones

Mai 2023



elections.ca



Table des matières

Principaux points à retenir	4
Introduction	5
Taux de participation	7
Réserves	7
Taux de participation dans les réserves de la circonscription de Kenora	9
Communautés inuites	11
Établissements métis	12
Taux de participation selon l'âge et le genre	13
Réserves	14
Quarante-troisième élection générale	14
Quarante-quatrième élection générale	18
Communautés inuites	22
Quarante-troisième élection générale	22
Quarante-quatrième élection générale	26
Établissements métis	29
Quarante-troisième élection générale	29
Quarante-quatrième élection générale	33
Résumé de l'analyse	37
Conclusion	39
Bibliographie	40
Annexe A : Méthodologie	42
Définition de « réserves »	42
Définition de « communautés inuites »	43
Définition d'« établissements métis »	43
Détermination des sections de vote liées aux réserves, aux communautés inuites et aux établissements métis	43
Calcul du taux de participation	44

Limites de l'utilisation des électeurs inscrits comme dénominateur dans le calcul du taux de participation.....	44
Inclusion des bulletins de vote spéciaux.....	45
Prévalence de l'identité autochtone dans les sections de vote liées aux réserves	46
Annexe B : Taux de participation dans les réserves par circonscription, en 2019 et en 2021	48
Annexe C : Participation dans les communautés autochtones, par méthode de vote et par province et territoire, en 2019 et en 2021	54
Annexe D : Ventilation du nombre de réserves et de sections de vote	55
Annexe E : Liste des sections de vote et des communautés autochtones qui y sont liées	56

Principaux points à retenir

- Le taux de participation estimé dans les réserves était de 44,5 % lors de la 44^e élection générale de 2021 et de 51,8 % lors de la 43^e élection générale de 2019, ce qui représente une diminution de 7,3 points de pourcentage (pp).
- L'écart entre le taux de participation estimé dans les réserves et le taux de participation national s'est creusé pour atteindre 18,1 pp à la 44^e élection générale, par rapport à 15,2 pp à la 43^e élection générale.
- Le taux de participation estimé dans les communautés inuites était de 32,0 % en 2021 et de 43,6 % en 2019 (-11,6 pp).
- Le taux de participation dans les sections de vote liées aux établissements métis était de 41,8 % en 2021 et de 46,3 % en 2019 (-4,5 pp).
- Le taux de participation des électeurs inscrits vivant dans les réserves et les établissements métis, lorsqu'il est ventilé selon l'âge et le genre, suit généralement les tendances de participation des Canadiens ayant le droit de vote.
- Non seulement les électeurs inscrits dans les communautés inuites étaient les plus jeunes, mais leur répartition en fonction de l'âge était différente. Dans ces communautés, la plus importante cohorte d'électeurs inscrits était celle des 25 à 34 ans; au-delà de ce groupe d'âge, la taille de chaque cohorte diminuait.

Introduction

La mission d'Élections Canada est de veiller à ce que les Canadiens puissent exercer leurs droits démocratiques de voter et de se porter candidat aux élections fédérales. Bien qu'Élections Canada ne recueille aucun renseignement personnel permettant de déterminer l'appartenance autochtone, des recherches ont démontré que certains groupes d'électeurs, dont les électeurs autochtones, avaient moins tendance à voter que la population canadienne en général. Plusieurs méthodes ont été mises en place au fil du temps pour cerner les défis auxquels ces électeurs sont confrontés ainsi que les tendances de leur participation électorale, tout en continuant de protéger la confidentialité et le secret du vote.

Le présent document explique les estimations de la participation aux 43^e et 44^e élections générales dans les communautés autochtones (Premières Nations, Inuits et Métis). Aucun rapport n'a été produit après la 43^e élection générale en raison des exigences opérationnelles liées à la préparation d'une élection générale durant la pandémie de COVID-19. Élections Canada a utilisé la même approche méthodologique que dans les études précédentes (voir ci-dessous), à ceci près que certains types de bulletins de vote spéciaux ont été inclus en raison de l'utilisation accrue de cette option de vote dans le contexte de la pandémie lors de la 44^e élection générale. Pour en savoir plus, consultez l'annexe A.

Jusqu'ici, deux grandes approches ont été employées pour évaluer la participation électorale des électeurs des Premières Nations, inuits et métis. La première, qui n'est pas abordée dans ce rapport, consiste à mener des sondages et à examiner la participation électorale autodéclarée parmi les personnes s'identifiant comme Autochtones. L'un des principaux avantages de cette approche est qu'elle fournit des informations axées sur la personne, comme les valeurs et les attitudes, ce qui permet des analyses plus poussées des facteurs influant sur la participation électorale des Autochtones (Fournier et Loewen, 2011).

La seconde approche, qui est présentée dans ce rapport, consiste à déterminer les [sections de vote](#) qui correspondent le mieux aux limites géographiques d'une communauté autochtone, puis à calculer le taux de participation des électeurs inscrits dans ces sections de vote. Ce type d'analyse est idéal pour des regroupements géographiques déterminés, comme les réserves des Premières Nations; cependant, il ne peut tenir compte des populations autochtones en dehors des réserves, par exemple de celles qui vivent dans les centres urbains. En 2012, Élections Canada a publié un [rapport rétrospectif](#) en utilisant cette méthode pour estimer la participation dans les réserves lors des élections générales tenues de 2004 à 2011 (Bargiel, 2012). La même méthode a été appliquée pour produire l'[infographie relative à la 42^e élection générale](#) (Élections Canada, 2016a) et le [tableau sommaire de la participation électorale dans les réserves par province](#) à la suite de la 43^e élection générale (Élections Canada, 2020e).

À la suite de la 44^e élection générale, Élections Canada s'est engagé [à améliorer ses services aux électeurs autochtones](#). Les données du présent rapport contribuent à orienter cet important travail.

Taux de participation

Réserves

Le taux de participation global de l'ensemble des électeurs inscrits a diminué de 4,4 points de pourcentage (pp) entre les 43^e et 44^e élections générales, passant de 67,0 % à 62,6 %.

L'analyse indique que la diminution de la participation électorale entre les élections générales de 2019 et de 2021 était plus importante chez la population dans les réserves que chez l'ensemble de la population canadienne. Le taux de participation estimé dans les réserves était de 51,8 % en 2019 et de 44,5 % en 2021, ce qui représente une diminution de 7,3 pp. L'écart entre le taux de participation estimé dans les réserves et le taux de participation national est donc passé de 15,2 pp en 2019 à 18,1 pp en 2021.

Le Tableau 1 : **Taux de participation dans les réserves par province et territoire – 43^e et 44^e élections générales** présente la répartition de la participation électorale estimée dans les réserves, par province et territoire, à la 43^e élection générale de 2019 et la compare avec celle de la 44^e élection générale de 2021.

Tableau 1 : Taux de participation dans les réserves par province et territoire – 43^e et 44^e élections générales

Province ou territoire	2019 (43 ^e EG)			2021 (44 ^e EG)			Écart (pp)
	Votes	Électeurs inscrits	Taux de participation	Votes	Électeurs inscrits	Taux de participation	
Terre-Neuve-et-Labrador	753	2 154	35,0 %	352	2 142	16,4 %	-18,6
Île-du-Prince-Édouard	488	753	64,8 %	432	730	59,2 %	-5,6
Nouvelle-Écosse	8 802	14 110	62,4 %	6 833	13 128	52,0 %	-10,4
Nouveau-Brunswick	5 510	10 564	52,2 %	6 185	13 120	47,1 %	-5,1
Québec	9 780	37 529	26,1 %	8 953	38 375	23,3 %	-2,8
Ontario	29 906	63 170	47,3 %	25 651	61 247	41,9 %	-5,4
Manitoba	16 162	39 692	40,7 %	11 624	39 472	29,4 %	-11,3
Saskatchewan	25 695	45 174	56,9 %	16 568	42 158	39,3 %	-17,6
Alberta	17 633	42 908	41,1 %	14 842	41 776	35,5 %	-5,7
Colombie-Britannique	97 797	154 221	63,4 %	91 716	159 422	57,5 %	-5,9
Territoires du Nord-Ouest	230	569	40,4 %	41	179	22,8 %	-17,6
Toutes les sections de vote liées aux réserves	212 756	410 844	51,8 %	183 197	411 749	44,5 %	-7,3
Canada	18 350 359	27 373 058	67,0 %	17 209 811	27 509 496	62,6 %	-4,4

Aux élections de 2021 et de 2019, l'Île-du-Prince-Édouard a enregistré le taux de participation le plus élevé dans les sections de vote liées aux réserves (59,2 % et 64,8 %), ce qui concorde avec les éditions précédentes de l'étude, qui font toujours état d'un taux de participation dans les réserves plus élevé à l'Île-du-Prince-Édouard que dans les autres provinces et territoires (Bargiel, 2012; Élections Canada, 2016a). La Colombie-Britannique a elle aussi connu un taux de participation relativement élevé. Toutefois, comme le mentionne l'annexe A, il est difficile de distinguer les électeurs vivant dans une réserve de ceux vivant hors réserve, ces derniers pouvant influencer le taux de participation. Malheureusement, compte tenu des limites des données, on ignore à quel point le taux de participation serait différent sans l'inclusion des électeurs non autochtones.

Chaque province et territoire a enregistré une diminution du taux de participation entre les 43^e et 44^e élections générales. La baisse a été la plus importante à Terre-Neuve-et-Labrador, aux Territoires du Nord-Ouest et en Saskatchewan.

Quatre des cinq circonscriptions ayant connu une diminution de plus de 20 pp du taux de participation dans les réserves se trouvaient en Saskatchewan :

- Sentier Carlton–Eagle Creek (-27,6 pp);
- Regina–Qu’Appelle (-27,2 pp);
- Moose Jaw–Lake Centre–Lanigan (-25,0 pp);
- Cypress Hills–Grasslands (-20,9 pp).

Ces circonscriptions ont toutes atteint un taux de participation supérieur à 70,0 % en 2019, mais n’affichaient en moyenne que 48,1 % de participation en 2021.

La cinquième circonscription était celle de Labrador. En 2019, 32,7 % des électeurs dans les réserves ont voté, comparativement à seulement 11,5 % en 2021. L’annexe B présente les taux de participation dans les réserves par circonscription. L’annexe C présente la participation dans les réserves, par méthode de vote et par province et territoire.

Les réserves du Québec continuent d’afficher le taux de participation moyen le plus faible au pays, même si la diminution enregistrée entre les 43^e et 44^e élections générales était la plus faible.

Taux de participation dans les réserves de la circonscription de Kenora

Dans trois communautés accessibles uniquement par avion (Cat Lake, Poplar Hill et Pikangikum) de la circonscription de Kenora, en Ontario, le bureau de vote local le jour de l’élection a été annulé avant le jour de l’élection, bien qu’il ait été prévu et annoncé sur les cartes d’information de l’électeur envoyées aux électeurs. Une fois l’élection déclenchée, le directeur du scrutin a remplacé le bureau de vote qui devait être ouvert le jour de l’élection par un bureau de vote par anticipation d’une journée, selon sa compréhension des besoins locaux et après avoir appris que le jour de l’élection tombait le même jour que des activités de chasse et des activités culturelles. Ce changement de bureau de vote n’a pas été communiqué clairement aux électeurs ni aux leaders communautaires avant le jour de l’élection. L’administration centrale d’Élections Canada n’en a été informée que le jour de l’élection alors qu’il était trop tard pour intervenir. Un [rapport complet](#) faisant état des faits se trouve sur le site Web d’Élections Canada (Élections Canada, 2022b).

La circonscription de Kenora compte 65 réserves. Normalement, Élections Canada diffuse des données sur la participation dans les réserves uniquement par circonscription. Cependant, dans ce cas-ci, la méthode habituelle n’aurait pas permis d’obtenir des résultats suffisamment précis pour évaluer l’incidence de la situation décrite ci-dessus sur la participation électorale. Le tableau 2 ci-dessous présente le taux de participation pour toutes les méthodes de vote utilisées par les électeurs dans les sections de vote liées à Cat Lake, à Poplar Hill et à Pikangikum. Le taux de participation dans ces trois communautés est comparé à celui de 2019. Le Tableau 2 :

Taux de participation dans les communautés de Cat Lake, de Poplar Hill et de Pikangikum, dans les sections de vote comprenant des réserves et dans l'ensemble de la circonscription de Kenora – 43^e et 44^e élections générales compare également le taux de participation aux tendances de participation générales dans toutes les sections de vote liées aux réserves de la circonscription de Kenora ainsi qu'au taux de participation global de cette circonscription.

Tableau 2 : Taux de participation dans les communautés de Cat Lake, de Poplar Hill et de Pikangikum, dans les sections de vote comprenant des réserves et dans l'ensemble de la circonscription de Kenora – 43^e et 44^e élections générales

Réserve	N° de section	2019 (43 ^e EG)			2021 (44 ^e EG)			Écart (pp)
		Votes	Électeurs inscrits	Taux de participation	Votes	Électeurs inscrits	Taux de participation	
Cat Lake	21	97	164	59,1 %	77	195	39,5 %	-19,6
Poplar Hill	18	121	318	38,1 %	51	308	16,6 %	-21,5
Pikangikum	22	144	1 199	12,0 %	13	1 172	1,1 %	-10,9
Toutes les sections de vote liées aux réserves dans Kenora	s.o.	6 139	12 713	48,3 %	4 971	12 814	38,8 %	-9,5
Total pour Kenora	s.o.	28 060	46 766	60,0 %	26 201	46 382	56,5 %	-3,5

Comme l'indique le Tableau 2 : Taux de participation dans les communautés de Cat Lake, de Poplar Hill et de Pikangikum, dans les sections de vote comprenant des réserves et dans l'ensemble de la circonscription de Kenora – 43^e et 44^e élections générales, ces trois communautés ont enregistré entre 2019 et 2021 une diminution du taux de participation supérieure à celle des sections de vote liées aux réserves de la circonscription et à celle de l'ensemble de la circonscription.

Communautés inuites

À l'instar de la tendance observée dans les réserves, le taux de participation estimé dans les communautés inuites a diminué entre 2019 et 2021. Cette baisse était toutefois plus importante que celle enregistrée dans les réserves (-11,6 pp par rapport à -7,3 pp).

Au total, le taux de participation estimé dans les communautés inuites était de 43,6 % en 2019, comparativement à 32,0 % en 2021. Le Tableau 3 : **Taux de participation des Inuits par région – 43^e et 44^e élections générales (2019 et 2021)** présente le taux de participation dans les communautés inuites par région inuite pour 2019 et 2021. L'annexe C présente la participation dans les communautés inuites, par méthode de vote et par province et territoire.

Tableau 3 : Taux de participation des Inuits par région – 43^e et 44^e élections générales (2019 et 2021)

Province ou territoire	Région inuite	2019 (43 ^e EG)			2021 (44 ^e EG)			Écart (pp)
		Votes	Électeurs inscrits	Taux de participation	Votes	Électeurs inscrits	Taux de participation	
Terre-Neuve-et-Labrador	Nunatsiavut	886	1 685	52,6 %	793	2 112	37,5 %	-15,1
Québec	Nunavik	2 831	8 209	34,5 %	2 331	8 506	27,4 %	-7,1
Territoires du Nord-Ouest	Inuvialuit	657	1 839	35,7 %	519	1 821	28,5 %	-7,2
Nunavut	Nunavut	9 428	19 910	47,4 %	7 181	21 408	33,5 %	-13,9
Toutes les communautés inuites	Inuit Nunangat	13 802	31 643	43,6 %	10 824	33 847	32,0 %	-11,6

Ce tableau présente une diminution du taux de participation dans l'ensemble du pays, mais plus particulièrement au Nunatsiavut et au Nunavut. Le Nunatsiavut, situé au Labrador, a enregistré une diminution du taux de participation de -15,1 pp. Cette forte baisse est cependant inférieure à celle observée dans les réserves du Labrador (-21,2 pp).

Établissements métis

Contrairement au taux estimé dans les réserves et les communautés inuites, le taux de participation dans les huit établissements métis répertoriés a diminué dans une proportion davantage semblable à celle observée à l'échelle nationale (-4,4 pp). Le taux de participation pour les sections de vote liées aux établissements métis était de 46,3 % en 2019 et de 41,8 % en 2021 (-4,5 pp). Le Tableau 4 : Taux de participation dans les établissements métis par province – 43^e et 44^e élections générales (2019 et 2021) présente le taux de participation dans les établissements métis en 2019 et en 2021. L'annexe C présente la participation dans les établissements métis, par méthode de vote et par province et territoire.

Tableau 4 : Taux de participation dans les établissements métis par province – 43^e et 44^e élections générales (2019 et 2021)

Province	2019 (43 ^e EG)			2021 (44 ^e EG)			Écart (pp)
	Votes	Électeurs inscrits	Taux de participation	Votes	Électeurs inscrits	Taux de participation	
Alberta	1 304	2 814	46,3 %	1 155	2 766	41,8 %	-4,5

Taux de participation selon l'âge et le genre

Depuis 2008, Élections Canada publie un rapport sur le taux de participation estimé selon l'âge et le genre après chaque élection générale. Dans ce rapport, le taux de participation est calculé en divisant le nombre total de votes par le nombre estimé de personnes ayant le droit de vote. La méthodologie diffère de celle utilisée pour les résultats officiels du scrutin, qui tient plutôt compte du nombre d'électeurs inscrits. Lorsque l'on prend en compte les personnes ayant le droit de vote plutôt que les électeurs inscrits, la comparaison du taux de participation est plus exacte au fil du temps étant donné que les modifications à la couverture du Registre national des électeurs entre les élections n'ont aucune incidence sur l'analyse.

Dans le rapport, les estimations ne peuvent être faites qu'à l'échelle de la circonscription. Actuellement, il est impossible de faire des estimations pour les personnes ayant le droit de vote à l'échelle de la section de vote. Comme ce rapport porte sur les résultats à l'échelle de la section de vote, Élections Canada n'est pas en mesure de produire des estimations du taux de participation selon l'âge et le genre en se basant sur le nombre estimé de personnes ayant le droit de vote.

En revanche, le rapport présente le taux de participation selon l'âge et le genre des électeurs inscrits. Cette statistique est très utile puisqu'elle révèle les écarts démographiques dans les habitudes de vote au sein des populations dans les réserves, les communautés inuites et les établissements métis. Soulignons toutefois que seules les tendances générales des résultats doivent être comparées au taux de participation selon l'âge et le genre de la population générale. Puisque les dénominateurs utilisés sont différents (électeurs inscrits et personnes ayant le droit de vote), le taux de participation de chaque groupe démographique ne peut pas être comparé directement. Soulignons également que la couverture du Registre a peu varié entre 2019 et 2021. Il est donc possible de comparer les 43^e et 44^e élections générales, mais les résultats futurs ne pourront peut-être pas être comparés à ceux présentés dans ce rapport.

Voici les groupes d'âge établis dans le présent rapport :

- 18 à 24 ans
- 25 à 34 ans
- 35 à 44 ans
- 45 à 54 ans
- 55 à 64 ans
- 65 à 74 ans

□ 75 ans et plus

La catégorie des 18 à 24 ans est divisée en deux groupes : « Nouveaux électeurs » et « Pas de nouveaux électeurs ». La catégorie « Nouveaux électeurs » comprend les jeunes qui avaient le droit de voter pour la première fois à une élection fédérale. La catégorie « Pas de nouveaux électeurs » comprend les jeunes de moins de 25 ans ayant déjà eu le droit de vote à une élection fédérale.

Pour l'élection générale de 2019, la catégorie « Nouveaux électeurs » comprend les personnes nées entre le 20 octobre 1997 et le 21 octobre 2001, et la catégorie « Pas de nouveaux électeurs » comprend les personnes nées entre le 22 octobre 1994 et le 19 octobre 1997 (Élections Canada, 2022a).

Pour l'élection générale de 2021, la catégorie « Nouveaux électeurs » comprend les personnes nées entre le 22 octobre 2001 et le 20 septembre 2003, et la catégorie « Pas de nouveaux électeurs » comprend les personnes nées entre le 21 septembre 1996 et le 21 octobre 2001 (Élections Canada, 2021).

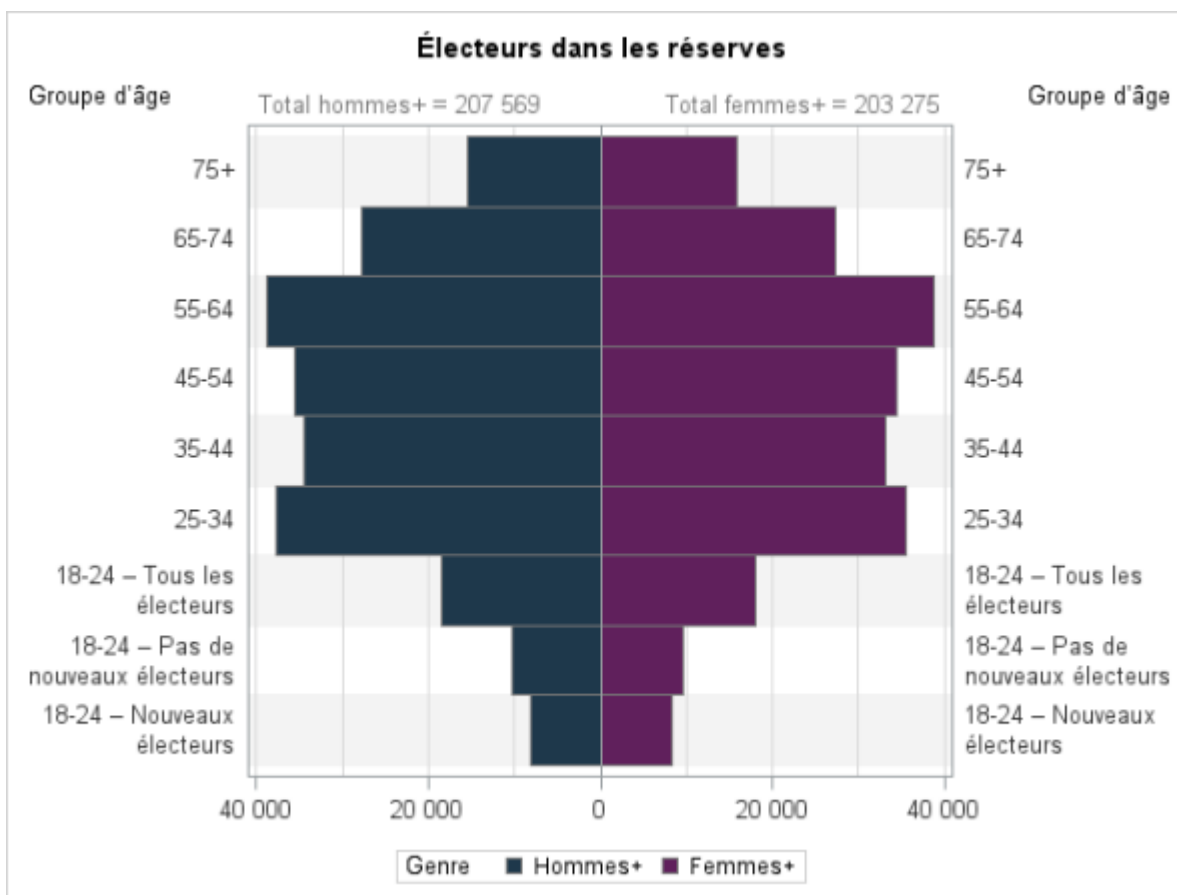
Dans la prochaine section, les données des électeurs non binaires sont supprimées lorsque le nombre total est inférieur à cinq. Lorsque les données des électeurs non binaires sont supprimées pour des raisons de confidentialité, chaque électeur non binaire est classé aléatoirement dans la catégorie des hommes ou des femmes, avec une probabilité de 50 %. Les termes « hommes+ » et « femmes+ » sont utilisés pour refléter l'ajout de certains électeurs non binaires.

Veillez aussi noter que les chiffres publiés dans cette section peuvent être légèrement différents de ceux présentés dans le Tableau 1 : Taux de participation dans les réserves par province et territoire – 43^e et 44^e élections générales, le Tableau 3 : Taux de participation des Inuits par région – 43^e et 44^e élections générales (2019 et 2021) et le Tableau 4 : Taux de participation dans les établissements métis par province – 43^e et 44^e élections générales (2019 et 2021) en raison des erreurs d'arrondissement nécessaires à l'estimation du nombre d'électeurs inscrits selon l'âge et le genre.

Réserves

Quarante-troisième élection générale

Lors de la 43^e élection générale de 2019, 410 843 électeurs vivaient dans des sections de vote liées aux réserves, et on comptait 207 569 hommes+ et 203 275 femmes+. Le Graphique 1 : Nombre d'électeurs inscrits dans les réserves par groupe d'âge et genre, 2019 (43^e élection générale) présente le nombre d'électeurs inscrits dans les réserves selon le groupe d'âge et le genre.



Graphique 1 : Nombre d'électeurs inscrits dans les réserves par groupe d'âge et genre, 2019 (43^e élection générale)

Tableau 5 : Version texte du Graphique 1 : Nombre d'électeurs inscrits dans les réserves par groupe d'âge et genre, 2019 (43e élection générale) »

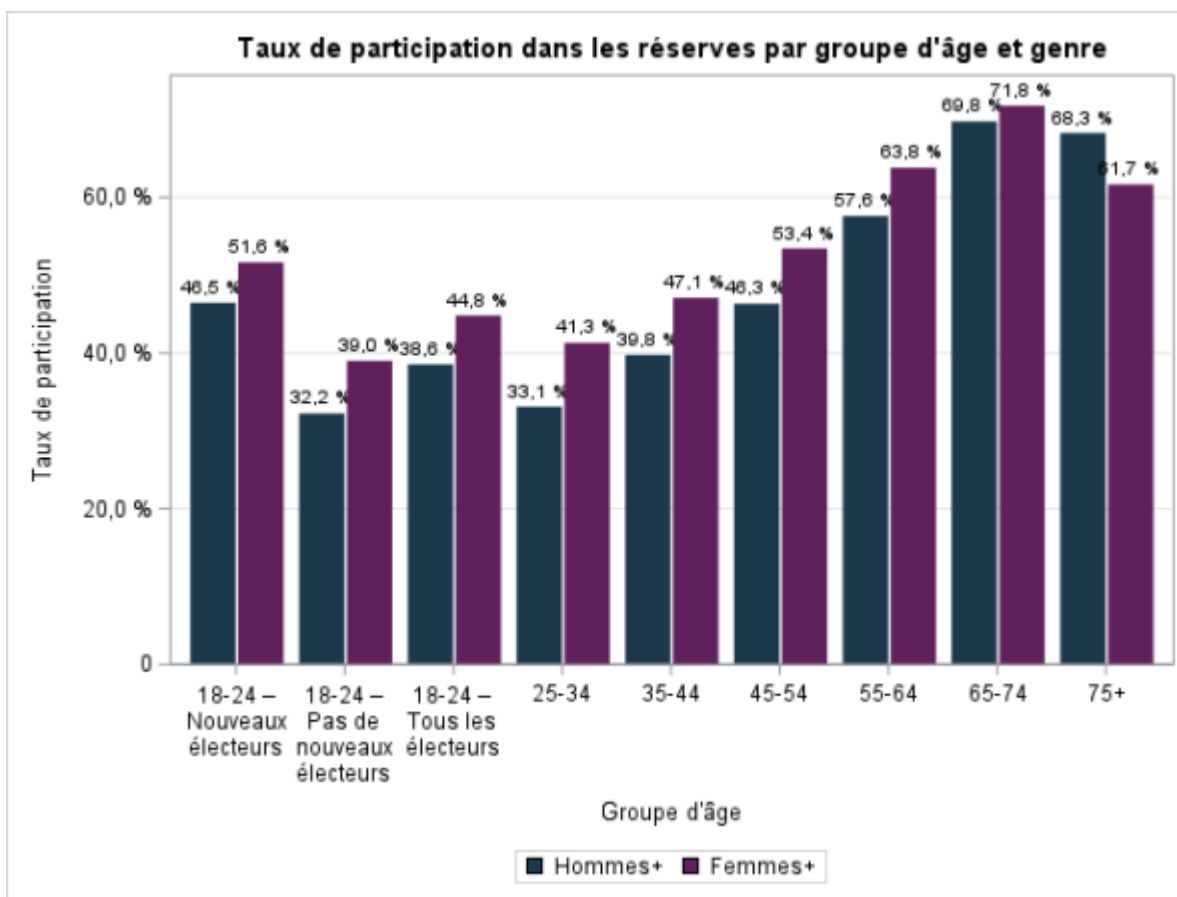
Groupe d'âge	Hommes+	Femmes+
18 à 24 ans – Nouveaux électeurs ¹	8 163	8 306
18 à 24 ans – Pas de nouveaux électeurs ²	10 238	9 702
18 à 24 ans – Tous les électeurs	18 401	18 008
25 à 34 ans	37 613	35 583
35 à 44 ans	34 332	33 136
45 à 54 ans	35 429	34 526
55 à 64 ans	38 666	38 744
65 à 74 ans	27 791	27 320
75 ans et plus	15 336	15 958
Total	207 569	203 275

Pour les deux genres, les données indiquent que le groupe des 55 à 64 ans était le plus nombreux. C'est aussi ce que l'on a observé au sein de la population canadienne en général (Élections Canada, 2021). Cependant, le deuxième groupe en importance était celui des 25 à 34 ans et non celui des 45 à 54 ans, comme c'était le cas dans la population canadienne en général. Ce résultat est logique puisque la population dans les réserves est beaucoup plus jeune que la population hors réserve (Statistique Canada, 2022).

Le nombre relativement peu élevé de jeunes nouveaux électeurs est une autre différence par rapport à la population générale. Bien qu'il s'agisse d'une population plus jeune, seulement 45,2 % des électeurs inscrits de 18 à 24 ans dans les réserves votaient pour la première fois, comparativement à 54,2 % de l'ensemble des nouveaux électeurs canadiens faisant partie du groupe des 18 à 24 ans (Élections Canada, 2021). L'examen du taux de participation dans les réserves selon le groupe d'âge et le genre peut aider à comprendre ce qui est à l'origine de cette tendance.

¹ Pour la 43^e élection générale, les nouveaux électeurs dans la catégorie des 18-24 ans avaient entre 18 et 21 ans le jour de l'élection.

² Pour la 43^e élection générale, les électeurs dans la catégorie des 18-24 ans qui n'étaient pas de nouveaux électeurs avaient entre 22 et 24 ans le jour de l'élection.



Graphique 2 : Taux de participation dans les réserves par groupe d'âge et genre, 2019 (43^e élection générale)

Tableau 6 : Version texte du « Graphique 2 : Taux de participation dans les réserves par groupe d'âge et genre, 2019 (43^e élection générale) »

Groupe d'âge	Participation des hommes+	Participation des femmes+
18 à 24 ans – Nouveaux électeurs ³	46,5 %	51,6 %
18 à 24 ans – Pas de nouveaux électeurs ⁴	32,2 %	39,0 %
18 à 24 ans – Tous les électeurs	38,6 %	44,8 %
25 à 34 ans	33,1 %	41,3 %
35 à 44 ans	39,8 %	47,1 %
45 à 54 ans	46,3 %	53,4 %
55 à 64 ans	57,6 %	63,8 %
65 à 74 ans	69,8 %	71,8 %
75 ans et plus	68,3 %	61,7 %

³ Pour la 43^e élection générale, les nouveaux électeurs dans la catégorie des 18-24 ans avaient entre 18 et 21 ans le jour de l'élection.

⁴ Pour la 43^e élection générale, les électeurs dans la catégorie des 18-24 ans qui n'étaient pas de nouveaux électeurs avaient entre 22 et 24 ans le jour de l'élection.

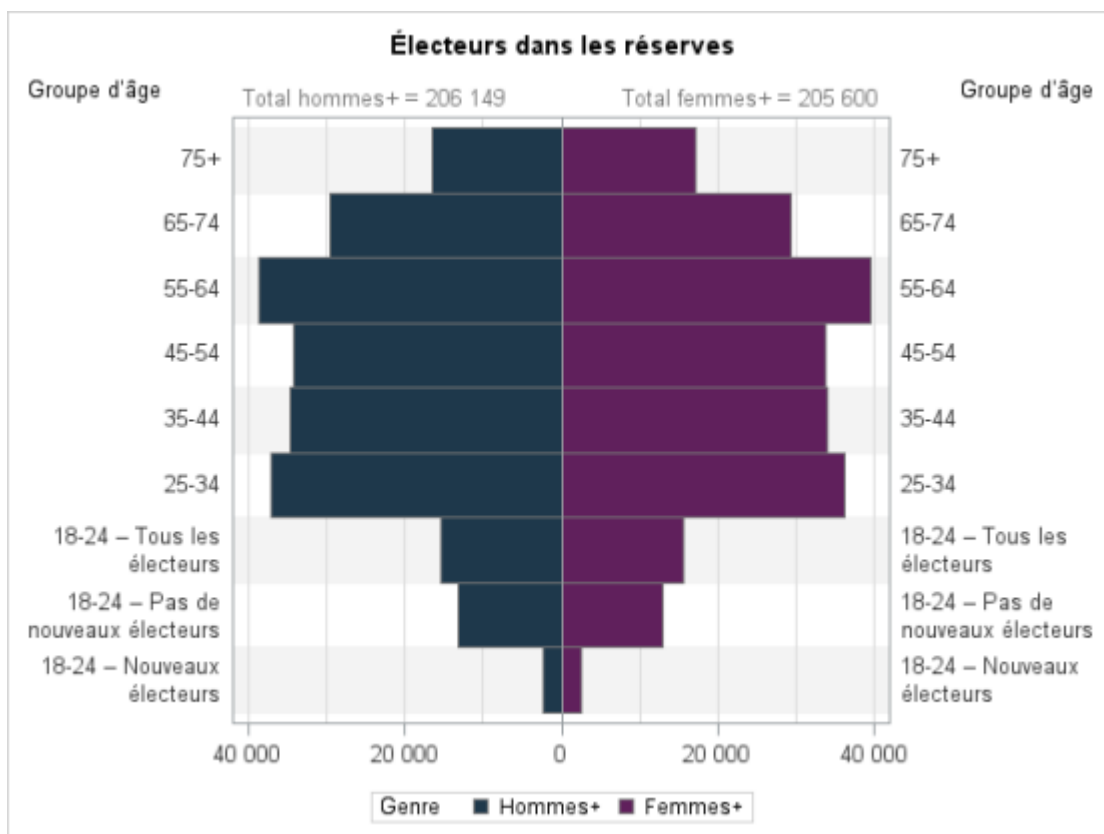
Le Graphique 2 : **Taux de participation dans les réserves par groupe d'âge et genre, 2019 (43^e élection générale)** présente la participation électorale dans les réserves par groupe d'âge et par genre. Le taux de participation des femmes était plus élevé (54,6 %) que celui des hommes (49,0 %) dans tous les groupes d'âge jusqu'à 74 ans. L'écart diminue avec l'âge jusqu'à la catégorie des 75 ans et plus, âge auquel les hommes ont davantage participé que les femmes. Cette tendance correspond à la tendance générale de l'ensemble de la population canadienne (Élections Canada, 2021). Pour les hommes et les femmes, le taux de participation augmente avec l'âge jusqu'à 74 ans, après quoi il diminue légèrement. Encore une fois, cette tendance correspond à celle de l'ensemble de la population canadienne (Élections Canada, 2021).

Cependant, il y a deux exceptions à cette tendance. Premièrement, dans les réserves, le taux de participation des jeunes nouveaux électeurs était beaucoup plus élevé que celui des jeunes n'étant pas de nouveaux électeurs, même si le taux était comparable pour ces deux groupes dans l'ensemble de la population canadienne (Élections Canada, 2021). Deuxièmement, contrairement à la tendance générale à la hausse du taux de participation avec l'âge, le taux de participation des 18 à 24 ans était légèrement plus élevé que celui des 25 à 34 ans.

Les observations antérieures concernant la pyramide des âges peuvent expliquer ces exceptions. On a constaté que relativement peu d'électeurs inscrits dans les réserves des Premières Nations sont de nouveaux électeurs. On sait que la couverture des jeunes était plus faible dans l'ensemble du Canada (Élections Canada, 2019b); si le nombre d'électeurs inscrits votant pour la première fois dans les réserves des Premières Nations avait été inférieur à la moyenne canadienne, le taux de participation des électeurs inscrits aurait probablement été plus élevé.

Quarante-quatrième élection générale

Lors de la 44^e élection générale, 411 749 électeurs vivaient dans des sections de vote liées aux réserves, et on comptait 205 586 femmes, 206 133 hommes et 30 électeurs ayant sélectionné l'option « Autre genre » au moment de s'inscrire. En raison du faible nombre d'électeurs non binaires, aucune ventilation par âge ni aucun taux de participation ne sont fournis pour ce groupe. Le Graphique 3 : **Nombre d'électeurs inscrits dans les réserves par groupe d'âge et genre, 2021 (44^e élection générale)** ci-dessous présente le nombre d'électeurs inscrits dans les réserves selon le groupe d'âge et le genre.



Graphique 3 : Nombre d'électeurs inscrits dans les réserves par groupe d'âge et genre, 2021 (44^e élection générale)

Tableau 7 : Version texte du « GGraphique 3 : Nombre d'électeurs inscrits dans les réserves par groupe d'âge et genre, 2021 (44^e élection générale) »

Groupe d'âge	Hommes+	Femmes+
18 à 24 ans – Nouveaux électeurs ⁵	2 353	2 538
18 à 24 ans – Pas de nouveaux électeurs ⁶	13 088	12 968
18 à 24 ans – Tous les électeurs	15 440	15 507
25 à 34 ans	36 988	36 240
35 à 44 ans	34 713	34 012
45 à 54 ans	34 308	33 782
55 à 64 ans	38 652	39 631
65 à 74 ans	29 644	29 365
75 ans et plus	16 403	17 065
Total	206 149	205 600

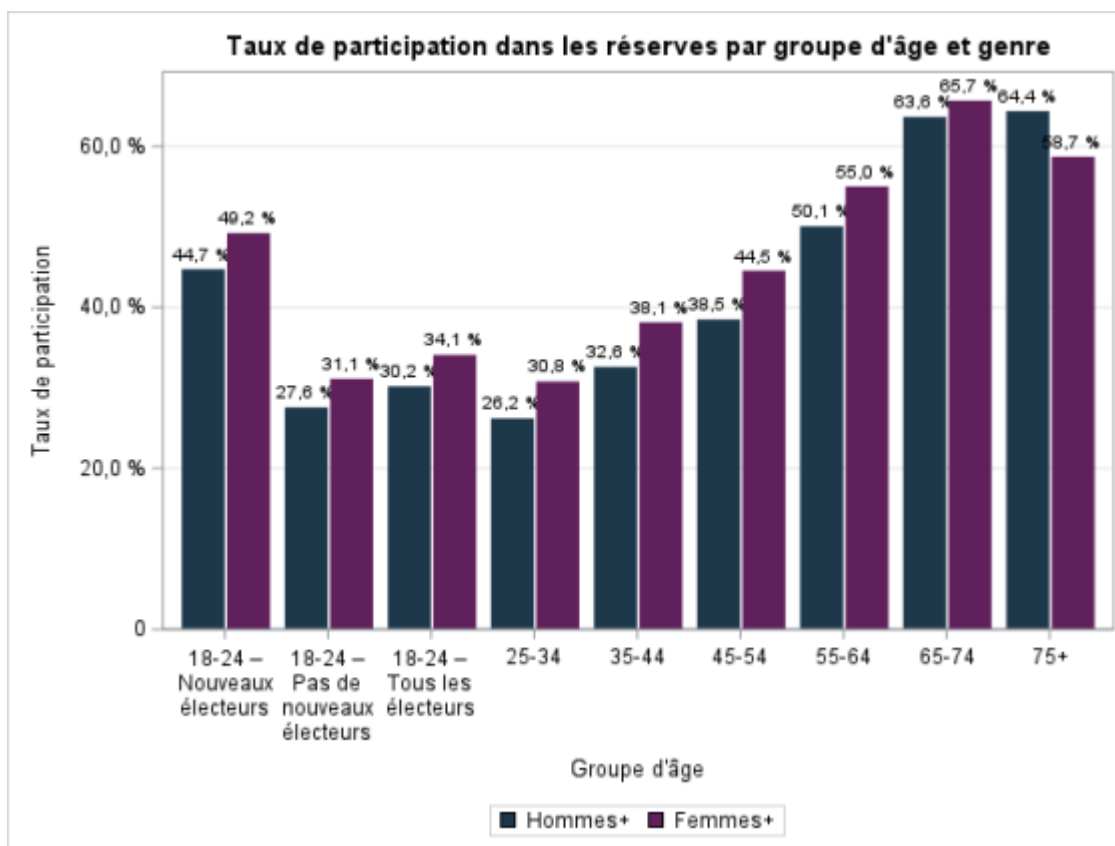
⁵ Pour la 44^e élection générale, les nouveaux électeurs dans la catégorie des 18-24 ans avaient entre 18 ans et 19 ans et 10 mois le jour de l'élection.

⁶ Pour la 44^e élection générale, les électeurs dans la catégorie des 18-24 ans qui n'étaient pas de nouveaux électeurs avaient entre 19 ans et 11 mois et 24 ans le jour de l'élection.

Globalement, les tendances démographiques de la 44^e élection générale correspondent à celles de la 43^e élection générale. Le Graphique 3 : **Nombre d'électeurs inscrits dans les réserves par groupe d'âge et genre, 2021 (44^e élection générale)** indique que le groupe des 55 à 64 ans était le plus important, suivi des 25 à 34 ans. En 2021, l'écart entre le nombre d'hommes+ inscrits et le nombre de femmes+ inscrites était moins élevé. En 2019, les hommes+ représentaient 50,5 % de l'électorat inscrit, comparativement à 50,0 % en 2021.

Les données indiquent également qu'il y avait très peu de nouveaux électeurs (15,8 %) dans la catégorie des 18 à 24 ans par rapport aux jeunes qui n'étaient pas de nouveaux électeurs. Ce n'est pas surprenant si l'on fait la comparaison avec 2019. Quatre années séparent la 42^e élection générale de 2015 de la 43^e élection générale de 2019, tandis que seulement deux années séparent la 43^e élection générale de 2019 de la 44^e élection générale de 2021.

Cette proportion semble toutefois laisser croire qu'il y a autre chose que la différence attribuable à la démographie. À titre de comparaison, on estime à 26,2 % la proportion estimée des personnes ayant le droit de vote dans l'ensemble du Canada qui étaient de jeunes nouveaux électeurs (Élections Canada, 2020a). Cette différence démographique est semblable à celle observée lors de la 43^e élection générale.



Graphique 4 : Taux de participation dans les réserves par groupe d'âge et genre, 2021 (44^e élection générale)

Tableau 8 : Version texte du « Graphique 4 : Taux de participation dans les réserves par groupe d'âge et genre, 2021 (44^e élection générale) »

Groupe d'âge	Participation des hommes+	Participation des femmes+
18 à 24 ans – Nouveaux électeurs ⁷	44,7 %	49,2 %
18 à 24 ans – Pas de nouveaux électeurs ⁸	27,6 %	31,1 %
18 à 24 ans – Tous les électeurs	30,2 %	34,1 %
25 à 34 ans	26,2 %	30,8 %
35 à 44 ans	32,6 %	38,1 %
45 à 54 ans	38,5 %	44,5 %
55 à 64 ans	50,1 %	55,0 %
65 à 74 ans	63,6 %	65,7 %
75 ans et plus	64,4 %	58,7 %

⁷ Pour la 44^e élection générale, les nouveaux électeurs dans la catégorie des 18-24 ans avaient entre 18 ans et 19 ans et 10 mois le jour de l'élection.

⁸ Pour la 44^e élection générale, les électeurs dans la catégorie des 18-24 ans qui n'étaient pas de nouveaux électeurs avaient entre 19 ans et 11 mois et 24 ans le jour de l'élection.

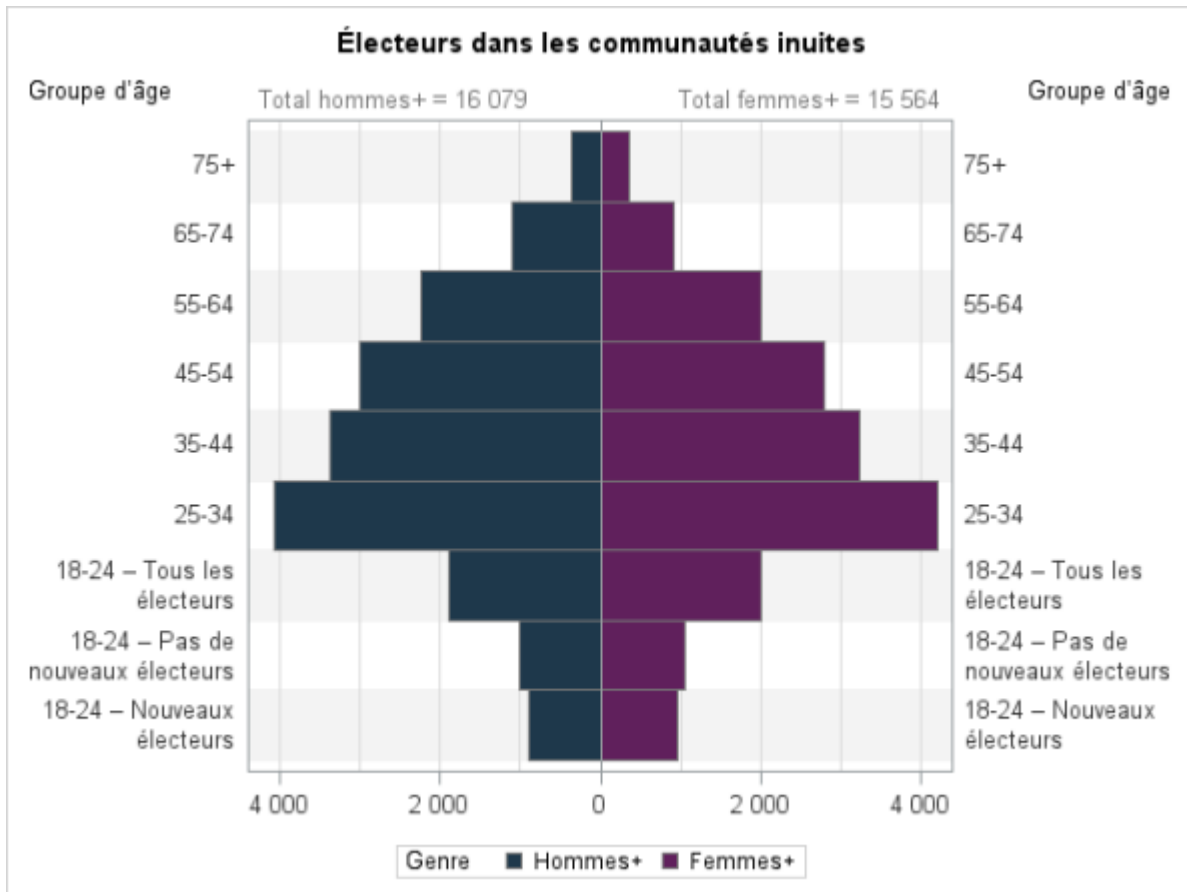
Comme l'indique le Graphique 4 : **Taux de participation dans les réserves par groupe d'âge et genre, 2021 (44^e élection générale)**, le taux de participation augmente avec l'âge. Cette constatation revient régulièrement dans de nombreuses études sur la participation électorale et correspond aux tendances de participation dans les réserves de 2019. À l'instar de ce qui a été observé en 2019, le taux de participation des nouveaux électeurs était relativement élevé comparativement à celui des autres jeunes électeurs, et le taux de participation était légèrement plus élevé chez les 18 à 24 ans que chez les 25 à 34 ans. Si le nombre d'électeurs inscrits votant pour la première fois avait été inférieur à la moyenne canadienne, le taux de participation aurait probablement été plus élevé.

En comparant les taux de participation selon l'âge et le genre avec ceux de 2019, on constate que la baisse de participation était légèrement plus importante chez les femmes+ que chez les hommes+ dans tous les groupes d'âge jusqu'à 64 ans. On constate également que le groupe des 18 à 24 ans a enregistré la plus forte baisse de participation (-8,4 pp chez les hommes+ et -10,7 pp chez les femmes+) et qu'elle demeure assez importante, sauf chez les électeurs les plus âgés (-3,9 pp chez les hommes+ et -3,0 pp chez les femmes+) et les jeunes nouveaux électeurs (-1,7 pp chez les hommes+ et -2,4 pp chez les femmes+). Néanmoins, il faut interpréter ces chiffres avec précaution : selon les tendances nationales, il est probable que les jeunes ayant le droit de vote soient moins nombreux à être inscrits, comparativement aux autres groupes d'âge (Élections Canada, 2022c).

Communautés inuites

Quarante-troisième élection générale

Lors de la 43^e élection générale, 31 643 électeurs vivaient dans des sections de vote liées aux communautés inuites. En raison du faible nombre d'électeurs non binaires, les données de ce groupe doivent être supprimées. On comptait 16 079 hommes+ et 15 564 femmes+. Le Graphique 7 : **Nombre d'électeurs inscrits dans les communautés inuites par groupe d'âge et genre, 2021 (44^e élection générale)** ci-dessous présente le nombre d'électeurs inscrits dans les communautés inuites selon le groupe d'âge et le genre.



Graphique 5 : Nombre d'électeurs inscrits dans les communautés inuites par groupe d'âge et genre, 2019 (43^e élection générale)

Tableau 9 : Version texte du « Graphique 5 : Nombre d'électeurs inscrits dans les communautés inuites par groupe d'âge et genre, 2019 (43^e élection générale) »

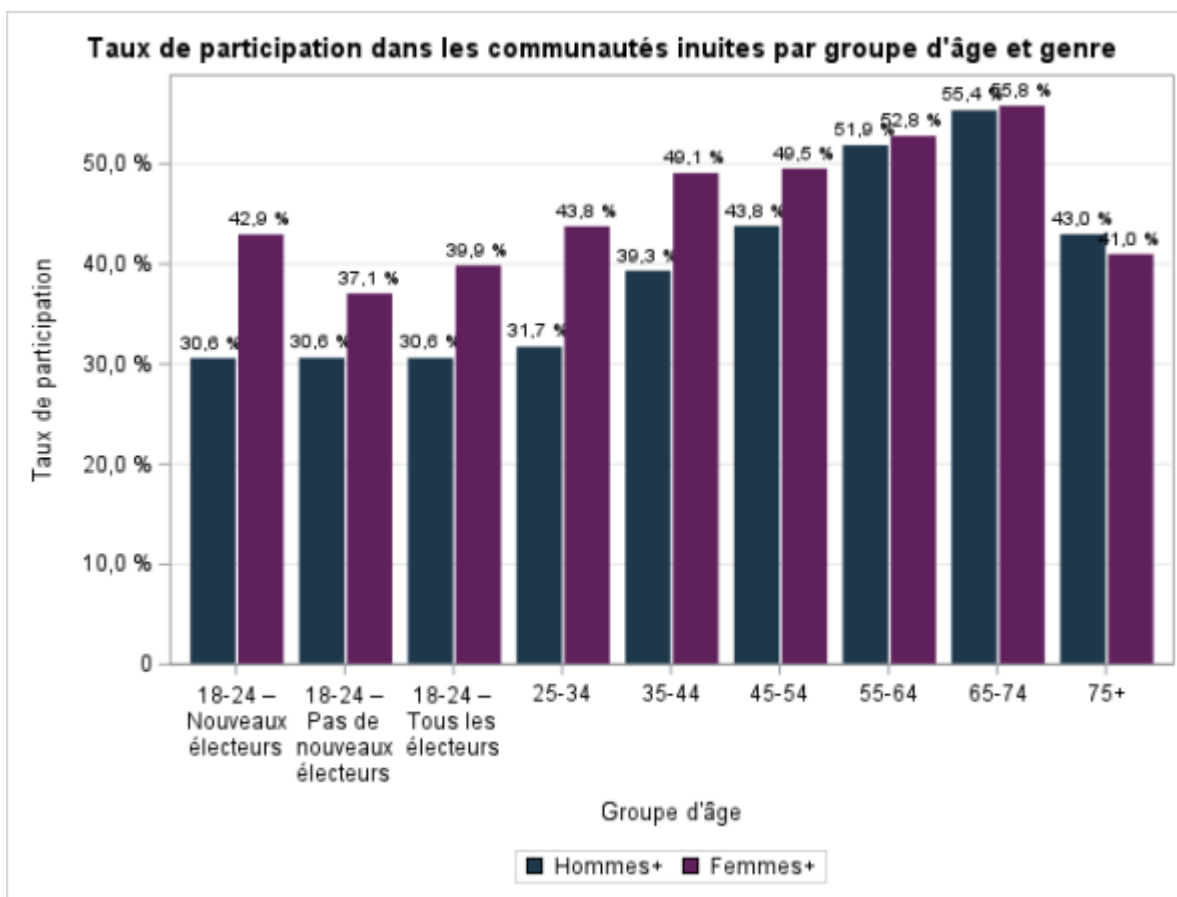
Groupe d'âge	Hommes+	Femmes+
18 à 24 ans – Nouveaux électeurs ⁹	884	955
18 à 24 ans – Pas de nouveaux électeurs ¹⁰	1 011	1 051
18 à 24 ans – Tous les électeurs	1 895	2 006
25 à 34 ans	4 087	4 215
35 à 44 ans	3 380	3 248
45 à 54 ans	3 006	2 793
55 à 64 ans	2 253	2 011
65 à 74 ans	1 094	921
75 ans et plus	364	369
Total	16 079	15 563

On constate que la population inuite était beaucoup plus jeune que la population dans les réserves et la population canadienne. En effet, la plus importante cohorte d'électeurs inscrits était celle des 25 à 34 ans; au-delà de ce groupe d'âge, la taille de chaque cohorte diminuait considérablement. La proportion d'électeurs de 18 à 24 ans qui votaient pour la première fois était de 47,1 %, ce qui est légèrement supérieur à la proportion dans les réserves, mais bien en deçà des 54,2 % enregistrés pour l'ensemble des Canadiens ayant le droit de vote (Élections Canada, 2021).

Le Graphique 8 : Taux de participation dans les communautés inuites par groupe d'âge et genre, 2021 (44^e élection générale) présente le taux de participation électorale selon l'âge et le genre.

⁹ Pour la 43^e élection générale, les nouveaux électeurs dans la catégorie des 18-24 ans avaient entre 18 et 21 ans le jour de l'élection.

¹⁰ Pour la 43^e élection générale, les électeurs dans la catégorie des 18-24 ans qui n'étaient pas de nouveaux électeurs avaient entre 22 et 24 ans le jour de l'élection.



Graphique 6 : Taux de participation dans les communautés inuites par groupe d'âge et genre, 2019 (43^e élection générale)

Tableau 10 : Version texte du « Graphique 6 : Taux de participation dans les communautés inuites par groupe d'âge et genre, 2019 (43^e élection générale) »

Groupe d'âge	Participation des hommes+	Participation des femmes+
18 à 24 ans – Nouveaux électeurs ¹¹	30,6 %	42,9 %
18 à 24 ans – Pas de nouveaux électeurs ¹²	30,6 %	37,1 %
18 à 24 ans – Tous les électeurs	30,6 %	39,9 %
25 à 34 ans	31,7 %	43,8 %
35 à 44 ans	39,3 %	49,1 %
45 à 54 ans	43,8 %	49,5 %
55 à 64 ans	51,9 %	52,8 %
65 à 74 ans	55,4 %	55,8 %
75 ans et plus	43,0 %	41,0 %

¹¹ Pour la 43^e élection générale, les nouveaux électeurs dans la catégorie des 18-24 ans avaient entre 18 et 21 ans le jour de l'élection.

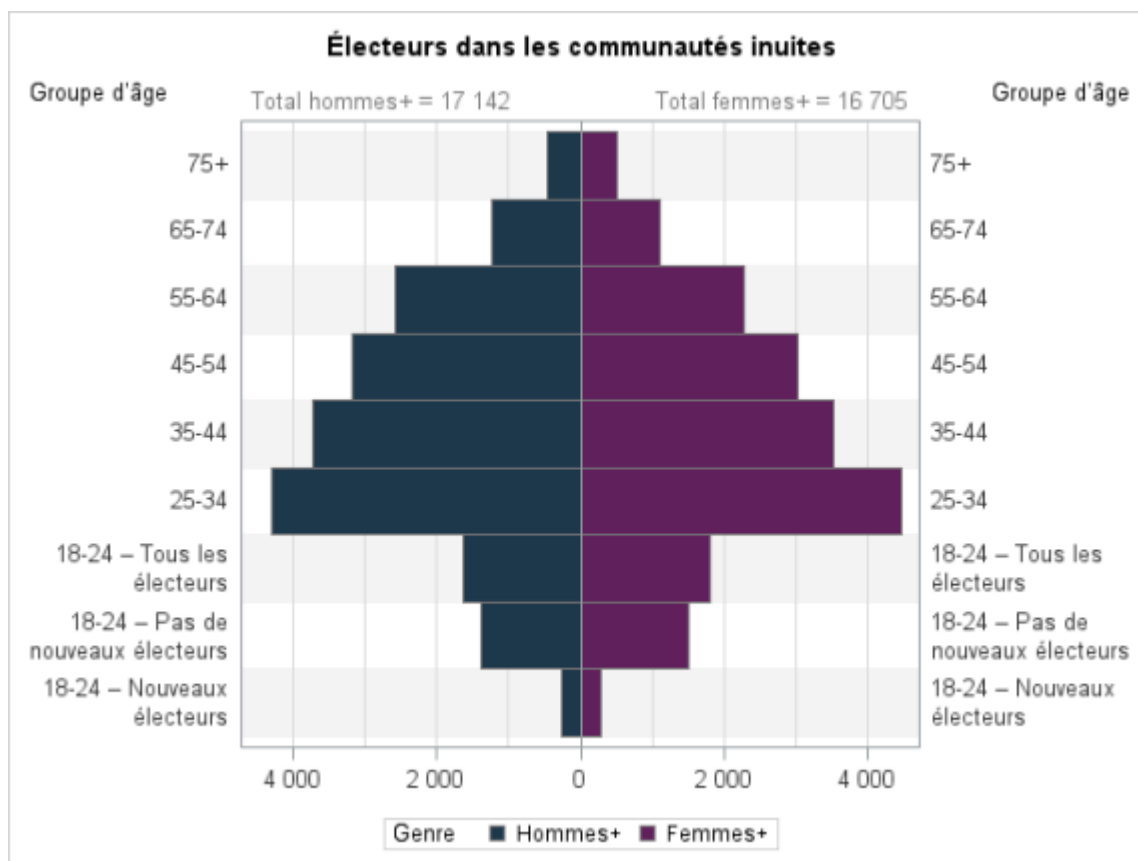
¹² Pour la 43^e élection générale, les électeurs dans la catégorie des 18-24 ans qui n'étaient pas de nouveaux électeurs avaient entre 22 et 24 ans le jour de l'élection.

Dans certains groupes d'âge, notamment celui des 25 à 44 ans, le taux de participation était semblable à celui de la population dans les réserves en 2019. Toutefois, les tendances de participation des cohortes plus âgées dans les communautés inuites différaient de celles de la population canadienne et même de celles de la population dans les réserves. Même si la participation dans ces deux derniers groupes augmentait considérablement avec l'âge, passant généralement au double entre la cohorte la plus jeune et celle des 65 à 74 ans, l'augmentation était moindre dans les communautés inuites. De plus, la diminution du taux de participation entre la cohorte des 65 à 74 ans et celle des 75 ans et plus était beaucoup plus marquée dans les communautés inuites que dans la population générale et les réserves. En effet, le taux de participation des 75 ans et plus dans l'Inuit Nunangat était inférieur de 25,3 pp chez les hommes+ et de 20,7 pp chez les femmes+ par rapport au taux observé dans la population des réserves.

Le taux de participation des jeunes nouveaux électeurs et des jeunes n'étant pas de nouveaux électeurs était similaire chez les hommes+; l'écart entre ces deux groupes était beaucoup plus marqué chez les femmes+. Élections Canada ne publie pas la couverture du Registre pour l'Inuit Nunangat, mais il la publie pour le Nunavut, qui englobe environ les deux tiers de la population de l'Inuit Nunangat. La couverture du Registre pour le Nunavut en juin 2019 était de 80,0 %, ce qui est inférieur à la moyenne nationale de 93,5 % (Élections Canada, 2019b). Comme il est mentionné à la section précédente, lorsqu'un groupe démographique donné compte moins d'électeurs inscrits, le taux de participation peut être plus élevé.

Quarante-quatrième élection générale

Lors de la 44^e élection générale, 33 845 électeurs vivaient dans des sections de vote liées aux communautés inuites, et on comptait 17 142 hommes+ et 16 705 femmes+. Le Graphique 7 : **Nombre d'électeurs inscrits dans les communautés inuites par groupe d'âge et genre, 2021 (44^e élection générale)** ci-dessous présente le nombre d'électeurs inscrits dans les communautés inuites selon le groupe d'âge et le genre.



Graphique 7 : Nombre d'électeurs inscrits dans les communautés inuites par groupe d'âge et genre, 2021 (44^e élection générale)

Tableau 11 : Version texte du « Graphique 7 : Nombre d'électeurs inscrits dans les communautés inuites par groupe d'âge et genre, 2021 (44^e élection générale)

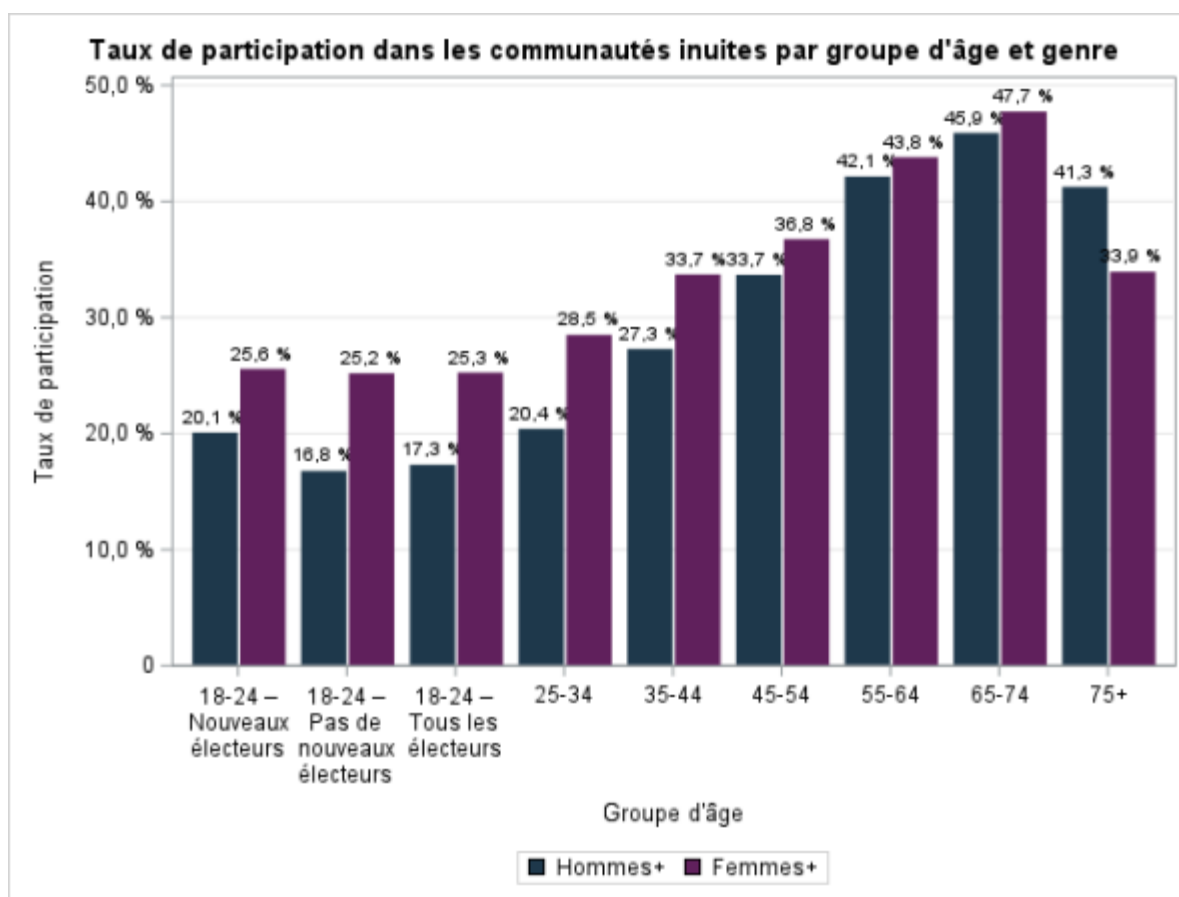
Groupe d'âge	Hommes+	Femmes+
18 à 24 ans – Nouveaux électeurs ¹³	265	278
18 à 24 ans – Pas de nouveaux électeurs ¹⁴	1 376	1 518
18 à 24 ans – Tous les électeurs	1 641	1 796
25 à 34 ans	4 303	4 471
35 à 44 ans	3 728	3 529
45 à 54 ans	3 187	3 016
55 à 64 ans	2 575	2 281
65 à 74 ans	1 241	1 096
75 ans et plus	466	515
Total	17 142	16 705

¹³ Pour la 44^e élection générale, les nouveaux électeurs dans la catégorie des 18-24 ans avaient entre 18 ans et 19 ans et 10 mois le jour de l'élection.

¹⁴ Pour la 44^e élection générale, les électeurs dans la catégorie des 18-24 ans qui n'étaient pas de nouveaux électeurs avaient entre 19 ans et 11 mois et 24 ans le jour de l'élection.

Dans l'ensemble, à l'exception de la proportion de nouveaux électeurs, la démographie des électeurs inscrits dans les communautés inuites a peu varié entre 2019 et 2021. Les hommes+ comptaient pour 50,6 % en 2021 par rapport à 50,8 % en 2019, ce qui signifie que la répartition selon le genre dans les communautés inuites n'a pas subi le même changement que dans les réserves.

En 2021, comme en 2019, la population inuite était beaucoup plus jeune que la population dans les réserves. La proportion de nouveaux électeurs de 18 à 24 ans était de 17,2 %, ce qui est encore une fois légèrement supérieur à la proportion dans les réserves, mais inférieur à celle de l'ensemble des personnes ayant le droit de vote qui étaient de nouveaux électeurs en 2021 (26,2 %) (Élections Canada, 2022a). Le Graphique 8 : Taux de participation dans les communautés inuites par groupe d'âge et genre, 2021 (44^e élection générale) ci-dessous présente le taux de participation selon l'âge et le genre.



Graphique 8 : Taux de participation dans les communautés inuites par groupe d'âge et genre, 2021 (44^e élection générale)

Tableau 12 : Version texte du « Graphique 8 : Taux de participation dans les communautés inuites par groupe d'âge et genre, 2021 (44e élection générale) »

Groupe d'âge	Participation des hommes+	Participation des femmes+
18 à 24 ans – Nouveaux électeurs ¹⁵	20,1 %	25,6 %
18 à 24 ans – Pas de nouveaux électeurs ¹⁶	16,8 %	25,2 %
18 à 24 ans – Tous les électeurs	17,3 %	25,3 %
25 à 34 ans	20,4 %	28,5 %
35 à 44 ans	27,3 %	33,7 %
45 à 54 ans	33,7 %	36,8 %
55 à 64 ans	42,1 %	43,8 %
65 à 74 ans	45,9 %	47,7 %
75 ans et plus	41,3 %	33,9 %

Contrairement aux données de 2019, le taux de participation des jeunes nouveaux électeurs et des jeunes n'étant pas de nouveaux électeurs était essentiellement le même chez les femmes+ et seulement un peu plus élevé chez les hommes+, ce qui correspond davantage aux tendances dans la population canadienne. L'augmentation de la participation dans les groupes d'âge est également plus conforme aux tendances de vote de la population générale en 2021 (Élections Canada, 2022a).

En comparaison avec le taux de participation dans les communautés inuites en 2019, la plus importante baisse de taux a été observée chez les électeurs les plus jeunes (18 à 24 ans) et les plus âgés (65 ans et plus). Ces deux groupes démographiques avaient approximativement la même taille et ont donc contribué en parts égales à la diminution générale du taux de participation des électeurs dans les communautés inuites entre 2019 et 2021.

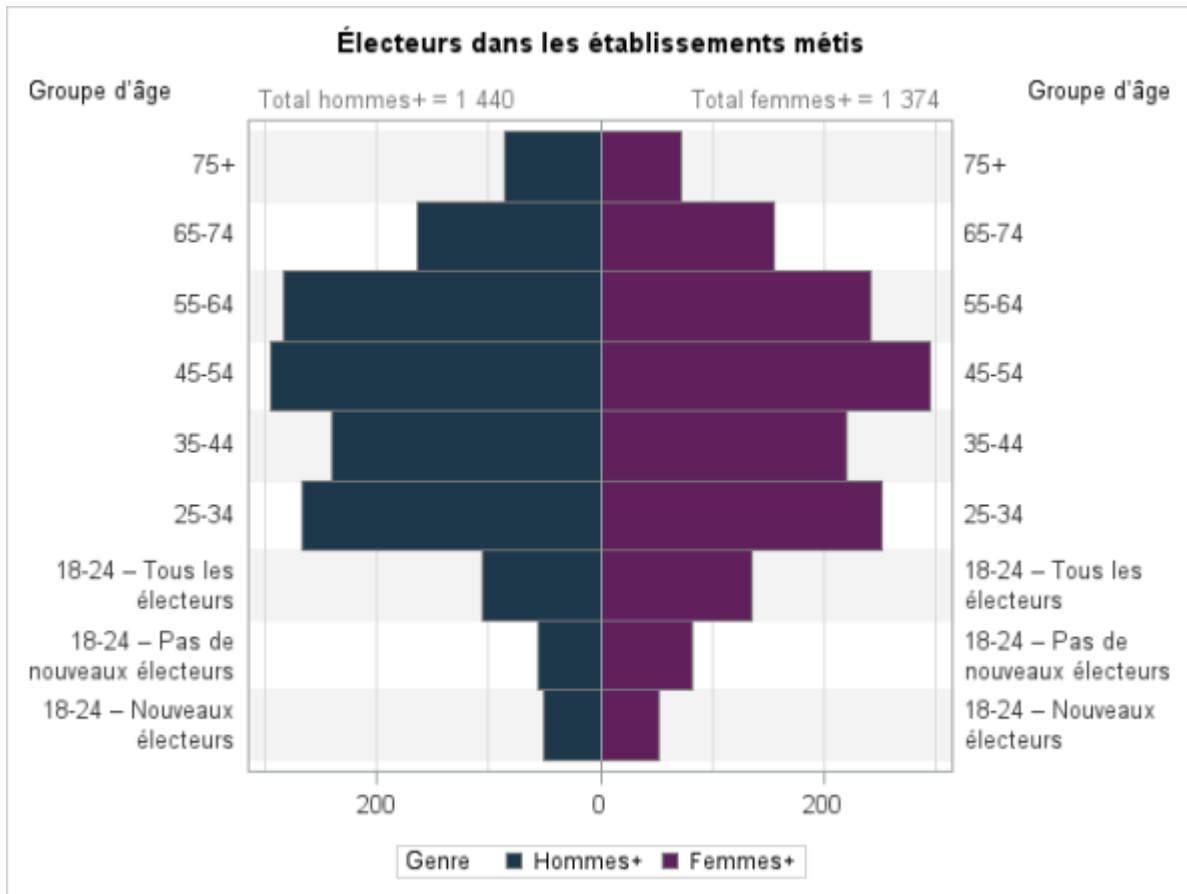
Établissements métis

Quarante-troisième élection générale

Lors de la 43^e élection générale de 2019, 2 814 électeurs vivaient dans des sections de vote liées aux établissements métis, et on comptait 1 440 hommes+ et 1 374 femmes+. Le Graphique 9 : **Nombre d'électeurs inscrits dans les établissements métis par groupe d'âge et genre, 2019 (43^e élection générale)** présente le nombre d'électeurs inscrits dans les établissements métis selon le groupe d'âge et le genre.

¹⁵ Pour la 44^e élection générale, les nouveaux électeurs dans la catégorie des 18-24 ans avaient entre 18 ans et 19 ans et 10 mois le jour de l'élection.

¹⁶ Pour la 44^e élection générale, les électeurs dans la catégorie des 18-24 ans qui n'étaient pas de nouveaux électeurs avaient entre 19 ans et 11 mois et 24 ans le jour de l'élection.



Graphique 9 : Nombre d'électeurs inscrits dans les établissements métis par groupe d'âge et genre, 2019 (43^e élection générale)

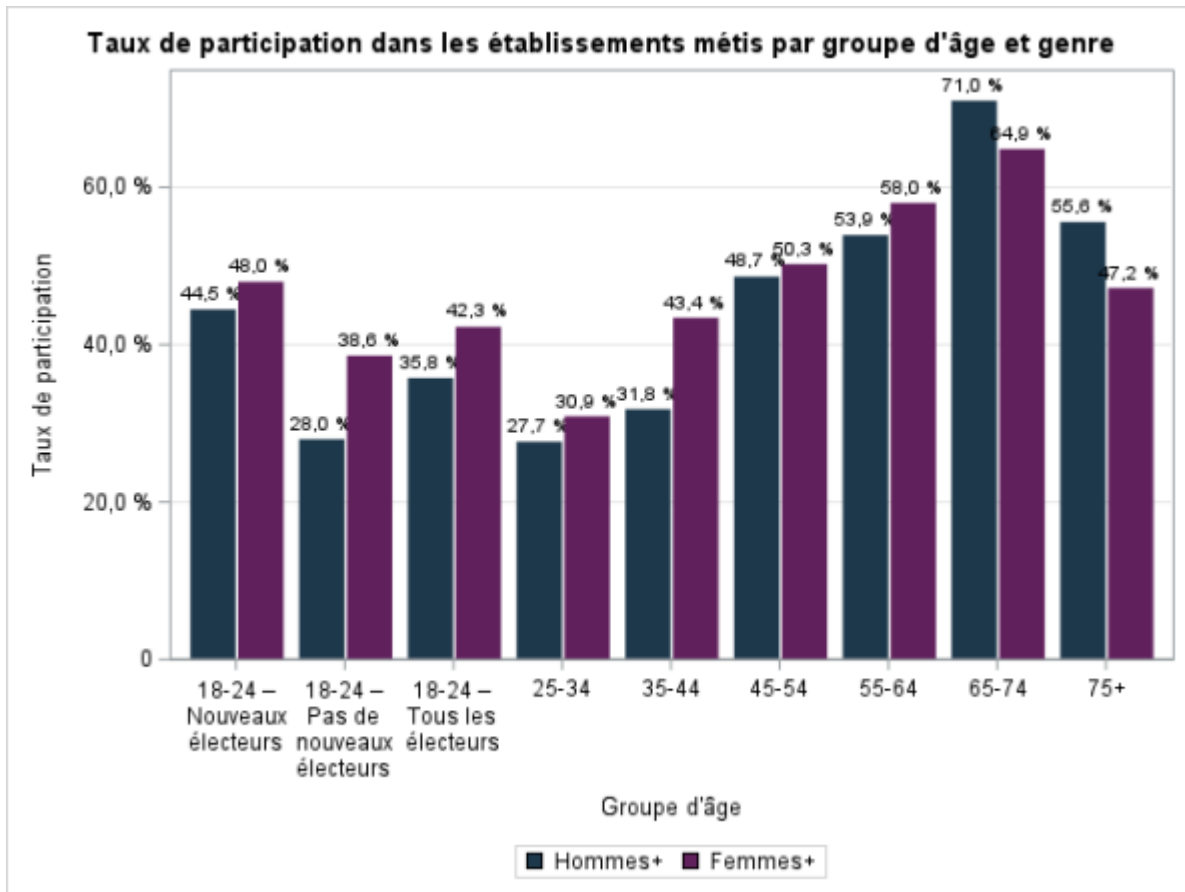
Tableau 13 : Version texte du « Graphique 9 : Nombre d'électeurs inscrits dans les établissements métis par groupe d'âge et genre, 2019 (43e élection générale) »

Groupe d'âge	Hommes+	Femmes+
18 à 24 ans – Nouveaux électeurs ¹⁷	50	53
18 à 24 ans – Pas de nouveaux électeurs ¹⁸	56	83
18 à 24 ans – Tous les électeurs	106	136
25 à 34 ans	266	252
35 à 44 ans	240	220
45 à 54 ans	295	295
55 à 64 ans	283	242
65 à 74 ans	164	156
75 ans et plus	86	73
Total	1 440	1 374

Comme l'indique le Graphique 9 : Nombre d'électeurs inscrits dans les établissements métis par groupe d'âge et genre, 2019 (43^e élection générale), la population métisse est plus jeune que la population générale et dans les réserves, mais pas aussi jeune que la population inuite. La plus importante cohorte d'électeurs dans les communautés métisses était celle des 45 à 54 ans, suivie des 55 à 64 ans. Parmi les jeunes électeurs, 42,6 % votaient pour la première fois, par rapport à 45,1 % des électeurs inscrits dans les réserves et à 54,2 % de tous les Canadiens ayant le droit de vote (Élections Canada, 2021). Comme c'était le cas précédemment, le faible pourcentage de nouveaux électeurs, malgré une population plus jeune, indique que les personnes ayant le droit de vote dans cette catégorie d'âge sont peu nombreuses à être inscrites au Registre (Élections Canada, 2020a). Le Graphique 10 : Taux de participation dans les établissements métis par groupe d'âge et genre, 2019 (43^e élection générale) présente le taux de participation selon l'âge et le genre.

¹⁷ Pour la 43^e élection générale, les nouveaux électeurs dans la catégorie des 18-24 ans avaient entre 18 et 21 ans le jour de l'élection.

¹⁸ Pour la 43^e élection générale, les électeurs dans la catégorie des 18-24 ans qui n'étaient pas des nouveaux électeurs avaient entre 22 et 24 ans le jour de l'élection.



Graphique 10 : Taux de participation dans les établissements métis par groupe d'âge et genre, 2019 (43^e élection générale)

Tableau 14 : Version texte du « Graphique 10 : Taux de participation dans les établissements métis par groupe d'âge et genre, 2019 (43e élection générale) »

Groupe d'âge	Participation des hommes+	Participation des femmes+
18 à 24 ans – Nouveaux électeurs ¹⁹	44,5 %	48,0 %
18 à 24 ans – Pas de nouveaux électeurs ²⁰	28,0 %	38,6 %
18 à 24 ans – Tous les électeurs	35,8 %	42,3 %
25 à 34 ans	27,7 %	30,9 %
35 à 44 ans	31,8 %	43,4 %
45 à 54 ans	48,7 %	50,3 %
55 à 64 ans	53,9 %	58,0 %
65 à 74 ans	71,0 %	64,9 %
75 ans et plus	55,6 %	47,2 %

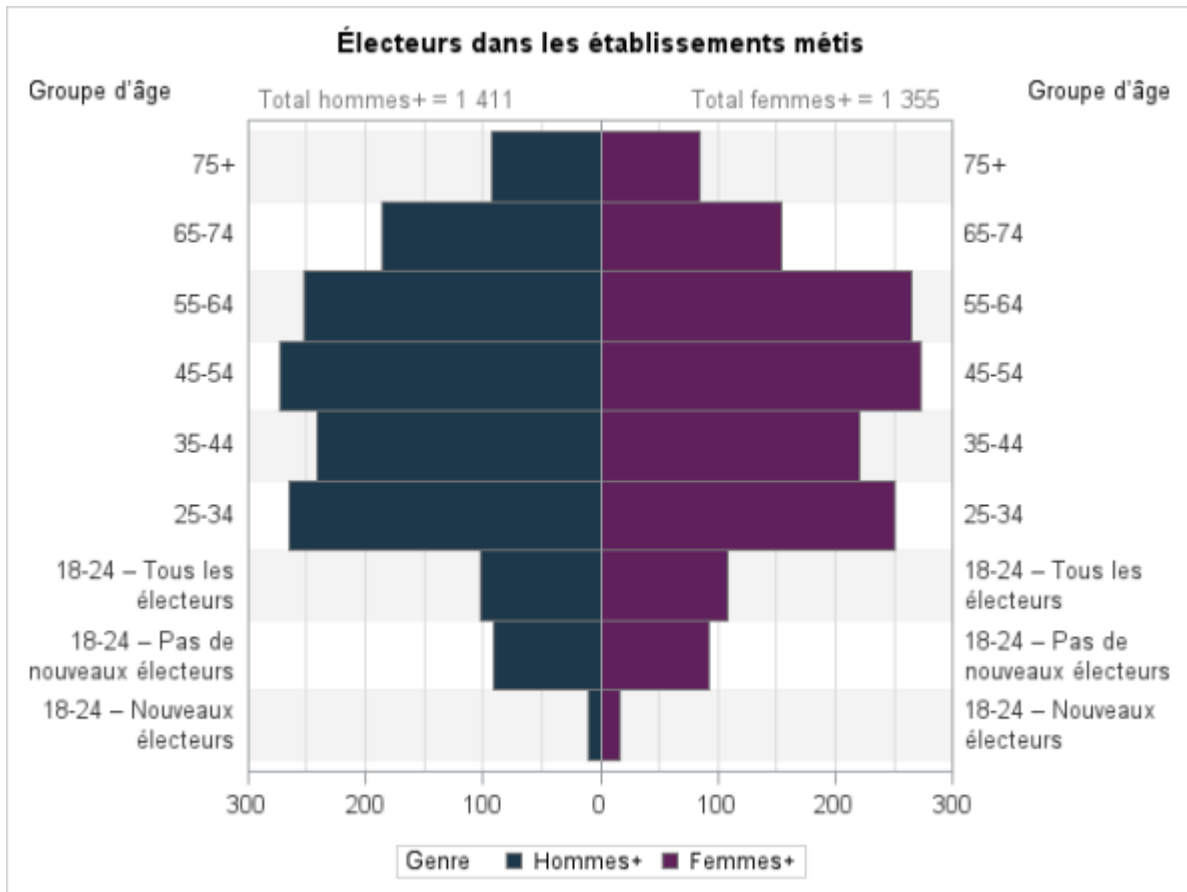
Étant donné que les électeurs dans les établissements métis sont très peu nombreux, les explications concernant les tendances de participation sont limitées et particulièrement susceptibles de changer selon le nombre de personnes qui s'inscrivent pour voter.

Quarante-quatrième élection générale

Lors de la 44^e élection générale, 2 865 électeurs vivaient dans des sections de vote liées aux établissements métis, et on comptait 1 411 hommes+ et 1 355 femmes+. Le Graphique 11 : Nombre d'électeurs inscrits dans les établissements métis par groupe d'âge et genre, 2021 (44^e élection générale) ci-dessous présente le nombre d'électeurs inscrits dans les établissements métis selon le groupe d'âge et le genre.

¹⁹ Pour la 43^e élection générale, les nouveaux électeurs dans la catégorie des 18-24 ans avaient entre 18 et 21 ans le jour de l'élection.

²⁰ Pour la 43^e élection générale, les électeurs dans la catégorie des 18-24 ans qui n'étaient pas de nouveaux électeurs avaient entre 22 et 24 ans le jour de l'élection.



Graphique 11 : Nombre d'électeurs inscrits dans les établissements métis par groupe d'âge et genre, 2021 (44^e élection générale)

Tableau 15 : Version texte du « Graphique 11 : Nombre d'électeurs inscrits dans les établissements métis par groupe d'âge et genre, 2021 (44e élection générale) »

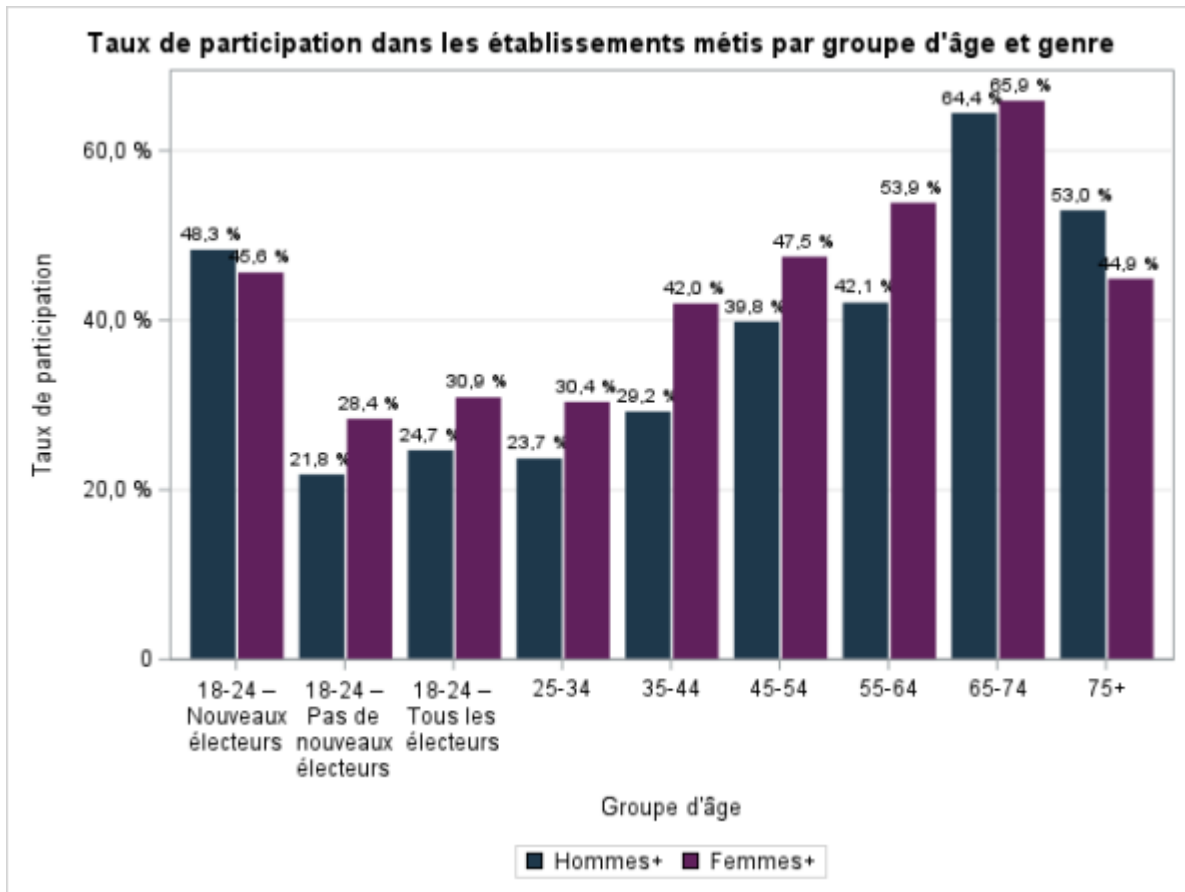
Groupe d'âge	Hommes+	Femmes+
18 à 24 ans – Nouveaux électeurs ²¹	11	16
18 à 24 ans – Pas de nouveaux électeurs ²²	91	93
18 à 24 ans – Tous les électeurs	102	109
25 à 34 ans	265	250
35 à 44 ans	241	221
45 à 54 ans	273	272
55 à 64 ans	252	265
65 à 74 ans	185	154
75 ans et plus	92	84
Total	1 411	1 355

La répartition des électeurs dans les établissements métis en fonction de l'âge ressemble davantage à celle de la population dans les réserves qu'à celle des électeurs dans les communautés inuites.

Lors de la 44^e élection générale, 14,7 % des électeurs dans les établissements métis étaient de nouveaux électeurs, la plus petite proportion de tous les groupes autochtones visés par l'étude. La répartition des électeurs de 18 à 24 ans en fonction du genre était plus équilibrée à la 44^e élection générale, ce qui appuie l'hypothèse selon laquelle les écarts observés à la 43^e élection générale étaient simplement des variations aléatoires.

²¹ Pour la 44^e élection générale, les nouveaux électeurs dans la catégorie des 18-24 ans avaient entre 18 ans et 19 ans et 10 mois le jour de l'élection.

²² Pour la 44^e élection générale, les électeurs dans la catégorie des 18-24 ans qui n'étaient pas de nouveaux électeurs avaient entre 19 ans et 11 mois et 24 ans le jour de l'élection.



Graphique 12 : Taux de participation dans les établissements métis par groupe d'âge et genre, 44^e élection générale

Tableau 16 : Version texte du « Graphique 12 : Taux de participation dans les établissements métis par groupe d'âge et genre, 44^e élection générale »

Groupe d'âge	Participation des hommes+	Participation des femmes+
18 à 24 ans – Nouveaux électeurs ²³	48,3 %	45,6 %
18 à 24 ans – Pas de nouveaux électeurs ²⁴	21,8 %	28,4 %
18 à 24 ans – Tous les électeurs	24,7 %	30,9 %
25 à 34 ans	23,7 %	30,4 %
35 à 44 ans	29,2 %	42,0 %
45 à 54 ans	39,8 %	47,5 %
55 à 64 ans	42,1 %	53,9 %
65 à 74 ans	64,4 %	65,9 %
75 ans et plus	53,0 %	44,9 %

Le Graphique 12 : Taux de participation dans les établissements métis par groupe d'âge et genre, 44^e élection générale ci-dessus présente le taux de participation électorale selon l'âge et le genre. Dans l'ensemble, le taux de participation selon l'âge dans les établissements métis ressemblait de près à celui dans les réserves lors de la 44^e élection générale. Toutefois, on a observé une diminution accrue du taux de participation des électeurs de 75 ans et plus dans les établissements métis.

En 2021, le taux de participation dans les établissements métis était supérieur à celui dans les réserves. Sur le plan démographique, cette hausse semble être attribuable à la participation relativement élevée des électeurs de 45 à 54 ans. Non seulement ils affichaient un taux de participation supérieur (+1,3 pp chez les hommes+ et +2,9 pp chez les femmes+), mais ils représentaient une proportion plus importante des électeurs inscrits (19,7 % des électeurs dans les établissements métis contre 16,5 % des électeurs dans les réserves).

Étant donné que les électeurs dans les établissements métis sont très peu nombreux, les explications concernant les tendances de participation sont limitées et particulièrement susceptibles de changer selon le nombre de personnes qui s'inscrivent pour voter.

Résumé de l'analyse

En résumé, le nombre d'électeurs inscrits vivant dans les réserves, les communautés inuites et les établissements métis suit généralement les tendances de participation des Canadiens ayant le droit de vote. Globalement, le taux de participation s'accroît avec l'âge jusqu'à 74 ans, puis diminue chez les 75 ans et plus. Ces communautés autochtones suivent une même tendance générale : le taux de participation des

²³ Pour la 44^e élection générale, les nouveaux électeurs dans la catégorie des 18-24 ans comprennent les électeurs qui avaient entre 18 ans et 19 ans et 10 mois le jour de l'élection.

²⁴ Pour la 44^e élection générale, les électeurs dans la catégorie des 18-24 ans qui ne sont pas des nouveaux électeurs avaient entre 19 ans et 11 mois et 24 ans le jour de l'élection.

femmes+ est supérieur à celui des hommes+ dans les cohortes plus jeunes, et l'écart diminue d'un groupe d'âge à l'autre jusqu'au groupe des 65 à 74 ans, où le taux de participation entre les hommes+ et les femmes+ est à peu près égal. À partir de 75 ans, les hommes+ affichent un taux de participation supérieur à celui des femmes+.

En plus de ces similitudes, on a observé des différences notables. Plus précisément, les électeurs inscrits dans les réserves affichent une moyenne d'âge inférieure par rapport à l'ensemble des électeurs canadiens. Les électeurs inscrits dans les établissements métis étaient légèrement plus jeunes que les électeurs inscrits dans les réserves. Non seulement les électeurs inscrits dans les communautés inuites étaient les plus jeunes, mais leur répartition en fonction de l'âge était complètement différente. Dans ces communautés, la plus importante cohorte d'électeurs inscrits était celle des 25 à 34 ans; au-delà de ce groupe d'âge, la taille de chaque cohorte diminuait.

Cependant, une grande constatation se dégage : même si ces populations étaient en moyenne plus jeunes, le nombre d'électeurs inscrits de 18 à 24 ans, et de jeunes nouveaux électeurs en particulier, était beaucoup plus bas que prévu. Cette tendance a été observée lors des 43^e et 44^e élections générales et dans l'ensemble des communautés autochtones visées par l'étude.

Conclusion

Ce rapport a pour objectif d'analyser la participation et ce qui pourrait y faire obstacle au sein des communautés autochtones en examinant les données sur la participation électorale par province et territoire, le nombre de bureaux de vote dans les réserves par province et territoire et la participation électorale selon l'âge et le genre.

Élections Canada a publié pour la première fois le taux de participation selon l'âge et le genre pour les sections de vote liées aux communautés inuites et aux établissements métis lors des élections générales de 2019 et de 2021.

Pour la participation électorale globale, le rapport révèle que le taux de participation dans les réserves était de 44,5 % en 2021 comparativement à 51,8 % en 2019, ce qui représente une diminution de 7,3 points de pourcentage (pp). L'écart entre le taux de participation dans les réserves et le taux de participation national s'est donc creusé pour atteindre 18,1 pp à la 44^e élection générale, par rapport à 15,2 pp à la 43^e élection générale. Le taux de participation dans les communautés inuites était de 43,6 % en 2019, comparativement à 32,0 % en 2021 (-11,6 pp), et celui dans les sections de vote liées aux établissements métis était de 46,3 % en 2019 et de 41,8 % en 2021 (-4,5 pp).

Enfin, le rapport indique que le taux de participation des électeurs inscrits dans les réserves et les établissements métis, lorsqu'il est ventilé selon l'âge et le genre, suit généralement les tendances de participation des Canadiens ayant le droit de vote.

Toutefois, non seulement les électeurs inscrits dans les communautés inuites étaient les plus jeunes, mais leur répartition en fonction de l'âge était complètement différente. Dans ces communautés, la plus importante cohorte d'électeurs inscrits était celle des 25 à 34 ans; au-delà de ce groupe d'âge, la taille de chaque cohorte diminuait. On a également observé que le taux de participation des électeurs inuits n'a pas augmenté avec l'âge au même rythme que celui de la population canadienne ni même de la population dans les réserves.

Cependant, le rapport conclut que, même si les populations autochtones étaient en moyenne plus jeunes, le nombre d'électeurs inscrits de 18 à 24 ans, et de jeunes nouveaux électeurs en particulier, était beaucoup plus bas que prévu. Le taux de participation des jeunes électeurs était étonnamment élevé malgré leur petit nombre.

Bibliographie

- ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS. 2020. « Faciliter la participation des électeurs des Premières Nations à la 43^e élection générale fédérale », (en ligne), www.afn.ca/wp-content/uploads/2020/08/20-07-27-Final-Report-Draft-Facilitating-First-Nations-Voter_FR1.pdf.
- BARGIEL, Jean-Sébastien. 2012. « Taux de participation aux élections fédérales dans les réserves des Premières Nations (2004-2011) », Élections Canada, (en ligne), <https://publications.gc.ca/site/fra/9.606634/publication.html>.
- RELATIONS COURONNE-AUTOCHTONES ET AFFAIRES DU NORD CANADA (RCAANC). 2010. « Premières Nations du Yukon », (en ligne), 15 septembre 2010, <https://rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1100100028344/1618353285387>
- ÉLECTIONS CANADA. 2016a. « Taux de participation électorale dans les réserves – 42^e élection générale », (en ligne), elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rec/eval/pes2015/ovt&document=index&lang=f.
- ÉLECTIONS CANADA. 2016b. « Interruptions du vote dans les réserves des Premières Nations à la 42^e élection générale – Examen administratif », (en ligne), elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rec/eval/pes2015/vsi&document=index&lang=f.
- ÉLECTIONS CANADA. 2019a. « Volume II – Le scrutin », *Manuel du directeur du scrutin*, EC 10470-1 (07/2019), 4^e édition, (en ligne), elections.ca/content.aspx?section=res&dir=pub/ecdocs/rom/vII&document=index&lang=f.
- ÉLECTIONS CANADA. 2019b. « Registre national des électeurs – Mises à jour : listes annuelles de juin 2019 », (en ligne), <http://web.archive.org/web/20201024001947/https://elections.ca/content.aspx?section=pol&document=index&dir=ann/upd&lang=f>.
- ÉLECTIONS CANADA. 2020a. « Rapport sur la 43^e élection générale du 21 octobre 2019 », (en ligne), elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/off/sta_ge43&document=index&lang=f.
- ÉLECTIONS CANADA. 2020b. « Plan ministériel 2020-2021 », (en ligne), <http://publications.gc.ca/site/fra/9.831472/publication.html>.
- ÉLECTIONS CANADA. 2020c. « Lexique », 12 mai 2020, (en ligne), elections.ca/content.aspx?section=res&dir=glo&document=index&lang=f.

- ÉLECTIONS CANADA. 2020d. « Participation électorale dans les réserves – 43^e élection générale », 2 octobre 2020, (en ligne), elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rec/eval/pes2019/orvt&document=index&lang=f.
- ÉLECTIONS CANADA. 2021. « Estimation du taux de participation selon le groupe d'âge et le sexe à l'élection générale de 2019 », (en ligne), <https://publications.gc.ca/site/fra/9.899377/publication.html>.
- ÉLECTIONS CANADA. 2022a. « Estimation du taux de participation selon le groupe d'âge et le genre à l'élection générale de 2021 », (en ligne), elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rec/eval/pes2021/evt&document=index&lang=f.
- ÉLECTIONS CANADA. 2022b. « Rapport sur l'offre de services de vote à Cat Lake, à Poplar Hill et à Pikangikum, en Ontario, pendant la 44^e élection générale », mars 2022, (en ligne), elections.ca/res/rec/eval/pes2021/kenora/kenora_f.pdf.
- ÉLECTIONS CANADA. 2022c. « Rapport sur la 44^e élection générale du 20 septembre 2021 », 27 janvier 2022, (en ligne), elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/off/sta_ge44&document=index&lang=f.
- FOURNIER, Patrick, et Peter John LOEWEN. 2011. « Participation électorale des Autochtones au Canada », Élections Canada, (en ligne), <https://publications.gc.ca/site/eng/9.642821/publication.html>.
- GOUVERNEMENT DE L'ALBERTA. 1989. « Alberta-Métis settlements accord », dernière mise à jour le 1^{er} juillet 1989, (en ligne), <https://open.alberta.ca/publications/2171929>.
- STATISTIQUE CANADA. 2019a. « À propos des données, Profil de la population autochtone, Recensement de 2016 », dernière mise à jour le 22 mars 2019, (en ligne), www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/abpopprof/about-apropos/about-apropos.cfm?Lang=F.
- STATISTIQUE CANADA. 2019b. « Dictionnaire, Recensement de la population, 2016 – Subdivision de recensement (SDR) », dernière mise à jour le 3 janvier 2019, (en ligne), www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/geo012-fra.cfm.
- STATISTIQUE CANADA. 2019c. « Liste de régions inuites et les subdivisions de recensement qui en font partie », dernière mise à jour le 28 novembre 2019, (en ligne), www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/abpopprof/about-apropos/tab-inuit-inuite.cfm?Lang=F.
- STATISTIQUE CANADA. 2022. *Tableau 98-10-0264-01 Identité autochtone par statut d'Indien inscrit ou des traités et résidence selon la géographie autochtone : Canada, provinces et territoires*, dernière mise à jour le 21 septembre 2022, (en ligne), www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=9810026401&request_locale=fr.

Annexe A : Méthodologie

Définition de « réserves »

Après chaque recensement, Statistique Canada publie la liste des subdivisions de recensement (SDR) légalement associées à des Premières Nations ou à des bandes, conformément aux critères établis par Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada. Élections Canada applique la définition de population dans les réserves tirée du Recensement de la population de 2016 en se basant sur les genres de SDR énumérées au tableau 17 (Statistique Canada, 2019b).

Tableau 17 : Genres de subdivisions de recensement associés à la population dans les réserves

Code de la SDR	Description de la SDR
IRI	Réserve indienne
S-É	Établissement indien
IGD	Indian government district
TC	Terres réservées aux Cris
TK	Terres réservées aux Naskapis
NL	Nisga'a land

Étant donné que les limites des SDR de 2021 ont été rendues publiques après la tenue de l'élection de 2021, l'étude se base sur les limites du Recensement de 2016 pour les 43^e et 44^e élections générales. L'utilisation des limites du Recensement de 2016 pour la 44^e élection générale permet de mieux rendre compte des données accessibles au moment de la prise de décisions sur l'emplacement des bureaux de vote et de calculer le taux de participation aux deux élections à l'aide de listes de réserves et de limites de circonscription plus facilement comparables.

Note : Communautés des Premières Nations au Yukon

À l'heure actuelle, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada reconnaît 14 communautés des Premières Nations au Yukon (RCAANC, 2010). Selon le Recensement de 2016, Statistique Canada reconnaît quatre SDR du genre « établissement indien ». Cependant, ces établissements sont exclus de la définition de population dans les réserves de Statistique Canada (Statistique Canada, 2019b). Conformément à cette définition, Élections Canada exclut les quatre établissements de son étude.

Définition de « communautés inuites »

Inuit Nunangat est un terme inuktitut qui signifie « patrie des Inuits », un territoire qui couvre plus du tiers de la masse terrestre du Canada et qui s'étend du nord du Labrador au Yukon. Dans les dernières années, quatre accords sur les revendications territoriales faites par les Inuits ont été signés à l'échelle de l'Inuit Nunangat et visent les régions suivantes :

- le Nunatsiavut, dans le nord du Labrador;
- le Nunavik, dans le nord du Québec;
- le Nunavut;
- la région désignée des Inuvialuit, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon.

Statistique Canada tient à jour une liste des SDR dans les communautés inuites. Élections Canada se sert de cette liste pour définir les communautés inuites dans le présent rapport (Statistique Canada, 2019c). Il est important de noter qu'aucune SDR au Yukon ne figure dans cette liste.

Définition d'« établissements métis »

Pour les établissements métis, Statistique Canada dresse une liste de huit communautés (Statistique Canada, 2019a) reconnues dans l'*Alberta-Métis settlements accord* (Gouvernement de l'Alberta, 1989). Étant donné leur petite taille, ces communautés sont répertoriées dans le recensement en tant que localités désignées et non en tant que SDR, lesquelles sont plus grandes.

Détermination des sections de vote liées aux réserves, aux communautés inuites et aux établissements métis

Tout d'abord, on superpose à la carte électorale les régions géographiques susmentionnées définies comme des communautés autochtones (réserves, communautés inuites et établissements métis). Puis, on examine les sections de vote qui chevauchent les communautés autochtones. La section de vote est la plus petite unité administrative pour laquelle Élections Canada communique les résultats d'un scrutin. Les sections de vote dont la majorité de la superficie est située dans des réserves sont retenues aux fins de l'analyse.

En général, le lien entre les sections de vote et les réserves est simple : une réserve comporte une seule section de vote (ou se situe dans une seule section de vote). Cependant, dans certains cas, plusieurs réserves sont regroupées dans une même section de vote, et dans d'autres cas, une grande réserve est répartie sur plusieurs sections de vote.

Ensuite, on examine ce qui s'est passé avec les sections de vote lors de l'élection générale. Certains aspects opérationnels concernant la disponibilité d'un bureau de vote peuvent entraîner :

- la suppression d'un bureau de vote ou la non-teneur du scrutin à ce bureau;
- la division d'une section de vote en plusieurs;
- la fusion d'une section de vote à une autre (Élections Canada, 2019a).

Les bureaux de vote supprimés ou non retenus sont retirés de l'étude.

Les sections de vote divisées sont incluses ou retirées en fonction de leurs limites avant la division.

Dans le cas des sections de vote fusionnées, on tient compte de l'endroit de la fusion. Si une section de vote située dans une réserve a été fusionnée avec une section de vote hors réserve, on la retire de l'étude. Si une section de vote située dans une réserve a été fusionnée avec une autre section de vote située dans une réserve, on l'inclut dans l'étude.

Au terme du processus, certains électeurs dans les réserves sont exclus, et certains électeurs hors réserve sont inclus. Cette façon de faire assure néanmoins que les résultats représentent le plus fidèlement possible la population dans les réserves. L'annexe D présente une ventilation du nombre de sections de vote et de réserves incluses dans l'étude après chaque étape du processus.

La liste définitive des réserves, des communautés inuites et des établissements métis inclus dans l'étude se trouve à l'annexe E.

Calcul du taux de participation

Dans la présente étude, le taux de participation a été calculé en divisant le total des votes exprimés par le nombre d'électeurs sur la liste définitive des électeurs inscrits. Le total des votes exprimés comprend tous les votes exprimés dans les sections de vote lors du vote par anticipation et le jour de l'élection, de même que ceux exprimés en vertu de certaines dispositions des Règles électorales spéciales. Bien que le calcul du taux de participation en fonction du nombre d'électeurs inscrits cadre avec la façon dont sont communiqués les résultats officiels du scrutin, cette méthode comporte certaines lacunes.

Limites de l'utilisation des électeurs inscrits comme dénominateur dans le calcul du taux de participation

La qualité de la liste électorale peut influencer le nombre d'électeurs inscrits. Le taux d'inscription varie au fil du temps; cette mesure peut donc être trompeuse lorsque l'on

compare les taux de participation de deux élections. La couverture peut aussi varier selon les différents segments de la population et les régions. Par exemple, la couverture des jeunes de 18 à 24 ans est toujours plus faible par rapport au reste de l'électorat.

De plus, il peut être particulièrement difficile d'obtenir une couverture et une actualité élevées des listes électorales dans les réserves et les communautés inuites, pour plusieurs raisons. D'abord, la révision ciblée (inscription porte-à-porte) est généralement moins efficace dans les lieux isolés. Ensuite, les résidents des réserves sont moins nombreux à utiliser le Service d'inscription en ligne des électeurs d'Élections Canada pour s'inscrire ou mettre à jour leur adresse, car le système ne traite pas les adresses non standard comme celles que l'on trouve dans plusieurs réserves. Par conséquent, les listes électorales ne reflètent pas toujours fidèlement le nombre réel de personnes ayant le droit de vote dans les réserves (Élections Canada, 2016b).

Le rapport contient de l'information détaillée concernant l'incidence de la couverture des listes électorales sur l'interprétation des résultats.

Inclusion des bulletins de vote spéciaux

Bien que tous les électeurs puissent demander le vote par bulletin spécial, la *Loi électorale du Canada* divise les électeurs en cinq catégories aux fins des Règles électorales spéciales (partie 11 de la Loi). Les voici :

1. les électeurs des Forces canadiennes, soit les membres des Forces armées canadiennes qui votent à un bureau de vote militaire établi;
2. les électeurs résidant à l'étranger, soit les citoyens canadiens résidant à l'extérieur du Canada;
3. les électeurs incarcérés, soit les électeurs qui sont incarcérés dans un établissement correctionnel provincial ou fédéral;
4. les électeurs nationaux, soit les électeurs résidant au Canada qui ne se trouvent pas dans leur circonscription et qui votent à un bureau d'Élections Canada ou par la poste;
5. les électeurs locaux, soit les électeurs résidant au Canada qui votent à un bureau d'Élections Canada ou par la poste et dont la demande d'inscription et de bulletin spécial a été approuvée par le bureau de la circonscription dans laquelle ils résident.

Jusqu'à la 44^e élection générale, les électeurs des Forces canadiennes figuraient dans une liste électorale distincte.

Les électeurs résidant à l'étranger et les électeurs incarcérés figurent toujours sur une liste électorale distincte et ne sont pas inclus dans la liste des électeurs inscrits utilisée pour le calcul des résultats officiels du scrutin.

Dans ce rapport, on a tenu compte uniquement des catégories d'électeurs qui sont inclus dans la liste électorale ordinaire, c'est-à-dire :

- pour la 43^e élection générale, les électeurs nationaux et locaux;
- pour la 44^e élection générale, les électeurs des Forces canadiennes ainsi que les électeurs nationaux et locaux.

L'inclusion des électeurs des Forces canadiennes a eu peu d'effet sur les résultats d'une élection à l'autre, puisque le nombre estimé d'électeurs dans cette catégorie était de 29 000 à l'échelle du pays lors de l'élection générale de 2019 (Élections Canada, 2020a).

Prévalence de l'identité autochtone dans les sections de vote liées aux réserves

Comme mentionné dans l'introduction, le taux de participation dans les réserves est utilisé comme une variable substitutive pour mesurer la participation des électeurs autochtones. Cette mesure n'est pas sans faille. On exclut les électeurs autochtones qui ne vivent pas dans des réserves et inclut les électeurs non autochtones qui vivent à l'intérieur ou très près de réserves (et qui sont, par conséquent, inclus dans les sections de vote liées aux réserves).

En 2022, une étude a été réalisée pour estimer le pourcentage d'électeurs vivant dans des réserves qui étaient autochtones lors de la 43^e élection générale.

Cette étude s'est basée sur les données du Recensement de 2016 à l'échelle des sections de vote, qui ont été obtenues à la suite d'une entente spéciale avec Statistique Canada. Selon l'étude, 1 067 sections de vote étaient liées aux réserves. De ce nombre, on comptait 15 sections de vote situées dans des réserves et des établissements autochtones pour lesquels le dénombrement des logements n'a pas été autorisé ou n'a pas pu être terminé. De plus, les données concernant 59 autres sections de vote ont été supprimées pour des raisons de confidentialité ou de qualité. Il restait donc 993 sections de vote aux fins de l'étude.

Tableau 18 : Étude d'un échantillon montrant le pourcentage de la population s'identifiant comme Autochtone au Recensement de 2016 dans les sections de vote liées aux réserves lors de la 43^e élection générale

Province ou territoire	Réserves dans l'échantillon	Sections de vote dans l'échantillon	% de la population dans les sections de vote s'identifiant comme Autochtone au Recensement de 2016
Terre-Neuve-et-Labrador	3	4	94,5 %
Île-du-Prince-Édouard	3	3	68,4 %
Nouvelle-Écosse	25	38	53,5 %
Nouveau-Brunswick	17	29	61,0 %
Québec	39	85	87,2 %
Ontario	117	160	74,5 %
Manitoba	68	88	94,5 %
Saskatchewan	103	126	83,2 %
Alberta	64	87	86,4 %
Colombie-Britannique	224	371	33,2 %
Territoires du Nord-Ouest	2	2	80,1 %
Total	665	993	70,3 %

Au total, 70,3 % de l'échantillon de la population s'identifiait comme Autochtone. Le faible pourcentage de personnes s'identifiant comme Autochtones dans les sections de vote liées aux réserves en Colombie-Britannique influence fortement le total à l'échelle nationale. En effet, 33,2 % est de toute évidence une valeur aberrante par rapport aux pourcentages dans le reste du pays. Le taux de participation dans les réserves en Colombie-Britannique devrait donc être interprété avec prudence.

Étant donné le dénombrement incomplet et la suppression de certaines données, ce chiffre est en partie incertain. Il démontre néanmoins qu'Élections Canada devra trouver des manières plus novatrices de mesurer avec exactitude le taux de participation des Autochtones.

Annexe B : Taux de participation dans les réserves par circonscription, en 2019 et en 2021

Note : En raison d'erreurs d'arrondi lors de l'estimation du nombre de votes et d'électeurs par circonscription électorale, l'estimation totale par province ou territoire peut ne pas correspondre à la somme de toutes les circonscriptions électorales de la province.

Province ou territoire	Circonscription fédérale	2019 (43 ^e élection générale)			2021 (44 ^e élection générale)		
		Votes	Électeurs inscrits	Taux de participation	Votes	Électeurs inscrits	Taux de participation
Terre-Neuve-et-Labrador		753	754	30,5 %	352	2 142	16,4 %
	Coast of Bays– Central–Notre Dame	280	705	39,6 %	185	689	26,9 %
	Labrador	474	1 449	32,7 %	166	1 453	11,5 %
Île-du-Prince-Édouard		488	753	64,8 %	432	730	59,2 %
	Cardigan	99	171	57,8 %	89	162	55,0 %
	Egmont	138	250	55,3 %	103	255	40,5 %
	Malpeque	251	332	75,6 %	240	313	76,7 %
Nouvelle-Écosse		8 802	14 110	62,4 %	6 832	13 128	52,0 %
	Cape Breton– Canso	548	1 110	49,3 %	657	1 455	45,2 %
	Nova-Centre	1 500	1 992	75,3 %	748	1 196	62,6 %
	Cumberland– Colchester	435	753	57,7 %	313	713	43,9 %
	Dartmouth–Cole Harbour	317	417	76,0 %	234	394	59,4 %
	Halifax-Ouest	299	434	68,8 %	303	446	67,9 %
	Kings–Hants	1 524	2 445	62,3 %	1 340	2 469	54,3 %
	Sackville– Preston– Chezzetcook	193	279	69,3 %	s.o.	s.o.	s.o.
	South Shore–St. Margarets	830	1 358	61,1 %	777	1 387	56,0 %
	Sydney–Victoria	2 430	4 069	59,7 %	2 006	4 144	48,4 %
	Nova-Ouest	727	1 253	58,0 %	454	924	49,1 %
Nouveau-Brunswick		5 510	10 564	52,2 %	6 186	13 120	47,1 %
	Acadie–Bathurst	145	268	54,1 %	143	263	54,4 %
	Beauséjour	592	895	66,1 %	757	1 247	60,7 %

Province ou territoire	Circonscription fédérale	2019 (43 ^e élection générale)			2021 (44 ^e élection générale)		
		Votes	Électeurs inscrits	Taux de participation	Votes	Électeurs inscrits	Taux de participation
	Fredericton	1 302	2 469	52,7 %	2 040	3 857	52,9 %
	Madawaska–Restigouche	435	739	58,9 %	337	735	45,8 %
	Miramichi–Grand Lake	2 487	4 733	52,5 %	2 516	5 509	45,7 %
	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	149	367	40,5 %	117	385	30,4 %
	Tobique–Mactaquac	401	1 093	36,7 %	276	1 124	24,6 %
Québec		9 780	37 529	26,1 %	8 955	38 375	23,3 %
	Abitibi–Baie-James–Nunavik–Eeyou	2 362	10 830	21,8 %	2 213	11 793	18,8 %
	Abitibi–Témiscamingue	671	1 545	43,4 %	598	1 578	37,9 %
	Avignon–La Mitis–Matane–Matapédia	769	2 374	32,4 %	420	1 960	21,4 %
	Bécancour–Nicolet–Saurel	377	758	49,7 %	603	1 131	53,3 %
	Joliette	335	1 342	25,0 %	321	1 396	23,0 %
	La Prairie	55	2 335	2,3 %	46	2 434	1,9 %
	Lac-Saint-Jean	468	1 693	27,6 %	508	1 730	29,3 %
	Laurentides–Labelle	484	701	69,0 %	480	720	66,6 %
	Louis-Saint-Laurent	1 389	2 408	57,7 %	1 252	2 252	55,6 %
	Manicouagan	1 976	8 175	24,2 %	1 764	7 999	22,0 %
	Mirabel	191	623	30,6 %	174	580	30,0 %
	Pontiac	211	1 167	18,1 %	127	1 103	11,5 %
	Saint-Maurice–Champlain	273	2 057	13,3 %	238	2 117	11,2 %
	Salaberry–Suroît	220	1 521	14,5 %	211	1 582	13,3 %
Ontario		29 906	63 170	47,3 %	25 650	61 247	41,9 %
	Algoma–Manitoulin–Kapusking	4 507	8 429	53,5 %	4 230	8 588	49,3 %
	Brantford–Brant	1 572	6 222	25,3 %	1 230	6 000	20,5 %
	Bruce–Grey–Owen Sound	809	1 517	53,3 %	479	1 147	41,8 %
	Chatham-Kent–Leamington	100	267	37,4 %	101	269	37,7 %

Province ou territoire	Circonscription fédérale	2019 (43 ^e élection générale)			2021 (44 ^e élection générale)		
		Votes	Électeurs inscrits	Taux de participation	Votes	Électeurs inscrits	Taux de participation
	Durham	495	737	67,2 %	461	739	62,4 %
	Hastings–Lennox and Addington	1 007	2 622	38,4 %	1 036	2 701	38,3 %
	Kenora	6 139	12 713	48,3 %	4 971	12 814	38,8 %
	Lambton–Kent–Middlesex	2 346	5 818	40,3 %	2 438	5,598	43,5 %
	Nickel Belt	303	512	59,2 %	249	565	44,0 %
	Nipissing–Timiskaming	887	1 666	53,2 %	834	1 655	50,4 %
	Northumberland–Peterborough–Sud	835	1 248	66,9 %	805	1 253	64,3 %
	Parry Sound–Muskoka	600	1 016	59,1 %	534	986	54,1 %
	Peterborough–Kawartha	539	961	56,1 %	585	1 005	58,2 %
	Renfrew–Nipissing–Pembroke	160	360	44,5 %	184	363	50,6 %
	Sarnia–Lambton	263	649	40,5 %	256	633	40,4 %
	Sault Ste. Marie	1 317	2 612	50,4 %	1 234	2 683	46,0 %
	Simcoe-Nord	808	1 388	58,2 %	800	1 470	54,5 %
	Stormont–Dundas–South Glengarry	1 490	2 866	52,0 %	1 192	2 488	47,9 %
	Thunder Bay–Rainy River	2 143	4 173	51,3 %	1 751	3 676	47,6 %
	Thunder Bay–Supérieur-Nord	1 304	2 537	51,4 %	970	2 525	38,4 %
	Timmins–Baie James	2 167	4 675	46,3 %	1 210	3 901	31,0 %
	York–Simcoe	115	182	63,1 %	100	188	53,1 %
Manitoba		16 162	39 216	40,7 %	11 623	39 472	29,4 %
	Brandon–Souris	56	105	53,8 %	298	542	55,0 %
	Churchill–Keewatinook Aski	11 519	29 001	39,7 %	7 529	28 104	26,8 %
	Dauphin–Swan River–Neepawa	3 099	7 117	43,5 %	2 852	7 881	36,2 %
	Portage–Lisgar	472	980	48,1 %	396	1 047	37,8 %
	Provencher	463	951	48,7 %	177	586	30,3 %

Province ou territoire	Circonscription fédérale	2019 (43 ^e élection générale)			2021 (44 ^e élection générale)		
		Votes	Électeurs inscrits	Taux de participation	Votes	Électeurs inscrits	Taux de participation
	Selkirk–Interlake–Eastman	309	1 062	29,1 %	371	1 312	28,3 %
Saskatchewan		25 694	45 174	56,9 %	16 569	42 158	39,3 %
	Battlefords–Lloydminster	3 060	5 952	51,4 %	1 924	5 139	37,4 %
	Cypress Hills–Grasslands	469	613	76,5 %	631	1 134	55,6 %
	Desnethé–Missinippi–Rivière Churchill	10 026	20 954	47,8 %	6 704	21 271	31,5 %
	Sentier Carlton–Eagle Creek	1 514	2 045	74,0 %	1 317	2 835	46,4 %
	Moose Jaw–Lake Centre–Lanigan	603	832	72,5 %	173	364	47,5 %
	Prince Albert	783	1 338	58,5 %	746	1 608	46,4 %
	Regina–Qu'Appelle	3 159	4 499	70,2 %	1 630	3 792	43,0 %
	Souris–Moose Mountain	2 190	3 418	64,1 %	1 132	2 343	48,3 %
	Yorkton–Melville	3 890	5 523	70,4 %	2 312	3 672	63,0 %
Alberta		17 683	42 908	41,2 %	14 842	41 776	35,5 %
	Banff–Airdrie	503	2 067	24,3 %	1 215	3 142	38,7 %
	Bow River	575	2 043	28,1 %	354	2 076	17,1 %
	Edmonton–Wetaskiwin	308	481	64,0 %	306	540	56,8 %
	Foothills	1 291	2 842	45,4 %	1 375	3 457	39,8 %
	Fort McMurray–Cold Lake	2 637	5 802	45,4 %	2 406	6 036	39,9 %
	Grande Prairie–Mackenzie	1 381	2 841	48,6 %	887	2 581	34,4 %
	Lakeland	1 855	5 048	36,8 %	1 518	4 834	31,4 %
	Medicine Hat–Cardston–Warner	879	2 795	31,4 %	534	3 080	17,3 %
	Peace River–Westlock	4 145	8 961	46,3 %	3 346	6 867	48,7 %
	Red Deer–Lacombe	1 573	4 841	32,5 %	981	4 515	21,7 %
	Sturgeon River–Parkland	589	1 635	36,0 %	456	1 611	28,3 %
	Yellowhead	1 947	3 552	54,8 %	1 701	3 402	50,0 %

Province ou territoire	Circonscription fédérale	2019 (43 ^e élection générale)			2021 (44 ^e élection générale)		
		Votes	Électeurs inscrits	Taux de participation	Votes	Électeurs inscrits	Taux de participation
Colombie-Britannique		97 787	154 221	63,4 %	91 716	159 422	57,5 %
	Abbotsford	694	1 021	68,0%	652	1 001	65,1 %
	Burnaby-Nord-Seymour	2 067	2 984	69,3 %	3 312	4 866	68,1 %
	Cariboo-Prince George	2 374	4 332	54,8 %	3 308	6 169	53,6 %
	Central Okanagan-Similkameen-Nicola	10 160	14 961	67,9 %	12 055	19 463	61,9 %
	Chilliwack-Hope	7 701	11 779	65,4 %	7 626	12 558	60,7 %
	Coquitlam-Port Coquitlam	357	584	61,1 %	s.o.	s.o.	s.o.
	Courtenay-Alberni	3 316	5 245	63,2 %	3 035	5 441	55,8 %
	Cowichan-Malahat-Langford	6 614	10 101	65,5 %	5 194	8 818	58,9 %
	Delta	1 385	1 929	71,8 %	265	378	70,2 %
	Fleetwood-Port Kells	321	492	65,3 %	362	600	60,3 %
	Kamloops-Thompson-Cariboo	5 343	7 764	68,8 %	4 673	7 180	65,1 %
	Kelowna-Lake Country	1 548	2 392	64,7 %	1 377	2 453	56,1 %
	Kootenay-Columbia	2 051	2 997	68,5 %	1 935	2 972	65,1 %
	Langley-Aldergrove	1 051	1 426	73,7 %	961	1 421	67,6 %
	Mission-Matsqui-Fraser Canyon	6 974	11 853	58,8 %	6 726	12 688	53,0 %
	Nanaimo-Ladysmith	2 054	3 318	61,9 %	1 804	3 519	51,3 %
	North Okanagan-Shuswap	7 284	10 980	66,3 %	6 870	11 466	59,9 %
	North Vancouver	854	1 432	59,7 %	770	1 542	49,9 %
	Pitt Meadows-Maple Ridge	1 021	1 486	68,7 %	739	1 085	68,1 %
	Port Moody-Coquitlam	229	413	55,4 %	231	411	56,1 %
	Prince George-Peace River-Northern Rockies	1 977	3 219	61,4 %	1 619	3 126	51,8 %

Province ou territoire	Circonscription fédérale	2019 (43 ^e élection générale)			2021 (44 ^e élection générale)		
		Votes	Électeurs inscrits	Taux de participation	Votes	Électeurs inscrits	Taux de participation
	Esquimalt–Saanich–Sooke	2 244	3 735	60,1 %	2 129	3 863	55,1 %
	Saanich–Gulf Islands	3 381	5 146	65,7 %	2 403	4 408	54,5 %
	Skeena–Bulkley Valley	9 770	17 595	55,5 %	8 242	17 636	46,7 %
	Okanagan-Sud–Kootenay-Ouest	4 741	6 878	68,9 %	4 800	7 439	64,5 %
	Surrey-Sud–White Rock	43	78	54,7 %	39	79	49,3 %
	North Island–Powell River	4 895	8 144	60,1 %	3 393	6 244	54,3 %
	Vancouver Quadra	700	1 252	55,9 %	600	1 251	48,0 %
	West Vancouver–Sunshine Coast–Sea to Sky Country	6 638	10 685	62,1 %	6 598	11 345	58,2 %
	Territoires du Nord-Ouest	230	569	40,4 %	41	179	22,8 %

Annexe C : Participation dans les communautés autochtones, par méthode de vote et par province et territoire, en 2019 et en 2021

[Votes par méthode et par province et territoire dans les communautés autochtones lors de la 43^e EG \(elections.ca\)](#)

[Votes par méthode et par province et territoire dans les communautés autochtones lors de la 44^e EG \(elections.ca\)](#)

Annexe D : Ventilation du nombre de réserves et de sections de vote

Tableau 19 : Ventilation du nombre de réserves et de sections de vote incluses après chaque étape du processus, 2019 (43^e élection générale)

Étape	Nombre de réserves	Nombre de sections de vote
Dénombrement des sections de vote et des réserves qui se chevauchent	990	1 137
Suppression des correspondances faibles	974	1 085
Retrait des bureaux de vote supprimés et des sections de vote fusionnées avec des sections de vote hors réserve	701	1 067

Tableau 20 : Ventilation du nombre de réserves et de sections de vote incluses après chaque étape du processus, 2021 (44^e élection générale)

Étape	Nombre de réserves	Nombre de sections de vote
Dénombrement des sections de vote et des réserves qui se chevauchent	1 024	1 181
Suppression des correspondances faibles	1 015	1 133
Retrait des bureaux de vote supprimés et des sections de vote fusionnées avec des sections de vote hors réserve	658	1 048

Tableau 21 : Nombre final de réserves et de sections de vote incluses dans l'étude par province et territoire – 43^e élection générale de 2019 et 44^e élection générale de 2021

Province ou territoire	2019 (43 ^e EG)		2021 (44 ^e EG)	
	Nombre de réserves	Nombre de sections de vote	Nombre de réserves	Nombre de sections de vote
Terre-Neuve-et-Labrador	3	4	3	4
Île-du-Prince-Édouard	3	3	3	3
Nouvelle-Écosse	25	39	22	36
Nouveau-Brunswick	17	29	18	34
Québec	42	93	40	93
Ontario	128	181	123	174
Manitoba	73	99	66	99
Saskatchewan	107	135	99	130
Alberta	65	90	60	87
Colombie-Britannique	236	392	223	387
Territoires du Nord-Ouest	2	2	1	1
Total	701	1 067	658	1 048

Annexe E : Liste des sections de vote et des communautés autochtones qui y sont liées

[Liste des communautés visées par l'étude – 43^e EG \(elections.ca\)](#)

[Liste des communautés visées par l'étude – 44^e EG \(elections.ca\)](#)